

LE RECRUTEMENT DU BAS CLERGÉ DANS LE TRÉGOR AU XVIII^e SIÈCLE

Dans le vaste milieu clérical du XVIII^e siècle, le bas clergé forme l'ensemble le plus divers et celui dont les contacts sont les plus étroits avec la masse des fidèles. Face à un haut clergé de chanoines et de prélats issus en quasi totalité de la noblesse, la foule des recteurs, curés d'office, vicaires, desservants, prêtres habitués, chapelains, prieurs, est d'origine plus variée, et certains d'entre eux, qui ne vont pas plus loin que la tonsure, sont encore à demi-laïcs. Une forte proportion de ces clercs ne possède pas de bénéfices et n'a pas d'emploi stable. Ces prêtres vivent dans leur famille, rendant quelques services au recteur de la paroisse. Il est pratiquement impossible d'étudier statistiquement cette catégorie, dont ne parlent que des sources littéraires ou personnelles de caractère très partiel ne concernant que quelques individus. L'étude qui suit ne concernera donc pas, et nous le regrettons, cette partie la plus déshéritée du bas clergé. Les documents officiels ne s'intéressent, en effet, qu'aux bénéficiers et les calculs que nous avons faits ne concernent que cette catégorie, dont l'origine sociale est sans doute plus élevée que celle des non-bénéficiers.

Il y a deux façons possibles d'étudier le recrutement du clergé : la première consiste à utiliser les listes d'ordinations, ce qui permet, outre l'origine sociale, de connaître les variations numériques des vocations. Nous avons, ailleurs, utilisé cette méthode (1). La seconde considère uniquement les titulaires de bénéfices et leurs caractéristiques à une époque donnée. C'est ce que nous essaierons de faire dans le cadre du diocèse de Tréguier pour le XVIII^e siècle. Les documents pouvant nous renseigner à

(1) « Les vocations sacerdotales dans le diocèse de Tréguier au XVIII^e siècle » (*Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, T. 86, 1979, n^o 1).

ce sujet sont, en effet, nombreux. Il s'agit surtout des registres d'insinuations ecclésiastiques qui, pour le diocèse de Tréguier, sont en grande partie préservés de 1692 à 1790 (2). Ces registres contiennent, entre autres, toutes les indications concernant les changements de titulaires de tous les bénéfices du diocèse : date de la vacance, cause (décès, démission, échange), nom et titres du dernier titulaire, mode de nomination (par l'évêque ; sur présentation d'un patron ; nomination en cour de Rome), origine du nouveau titulaire. Puisque nous considérons uniquement le bas clergé, nous ne parlerons ici que des bénéfices mineurs : chapellenies, cures, prieurés, et canonicats non cathédraux.

*

**

Comme partout, les chapellenies sont nombreuses (3). Nous avons rassemblé des renseignements sur deux cent une d'entre elles. Fondées à des époques diverses, elles consistent en quelques messes annuelles et apportent à leur titulaire une rente souvent bien maigre. Donnons quelques exemples : la chapellenie de Poulglaou, fondée en 1646 à Pleumeur-Gautier, est à la présentation de la comtesse de Kersauzon. Elle consiste en la célébration d'une messe basse chaque dimanche et jour de fête, la récitation des litanies de la Vierge, à haute voix et à genoux, suivie d'un de profundis pour les âmes du purgatoire chaque mardi après la messe. En échange de quoi le titulaire reçoit 50 livres par an. La chapellenie de Confort, à Berhet, est du même ordre et rapporte 45 livres ; celle de Catherine Tabarois, à Guingamp, 30 sols et cinq boisseaux de froment ; celle de Crémeur, à Morlaix, fondée en 1682, 60 livres ; celle de Kerleau, à Lannion, datant de 1632, rapporte trois sommes de froment et 60 sols par an pour la célébration de deux messes hebdomadaires ; celle de Jean le Bihan,

(2) A.D. des C.-du-N. Série G. Fonds du diocèse de Tréguier. 27 registres. Les quelques lacunes sont les suivantes : avril 1711-janvier 1715 ; juin 1731-avril 1734 ; septembre 1735-mai 1737 ; mai 1740-juillet 1743 ; janvier 1747-juin 1756 ; mars 1781-juillet 1783.

(3) Les travaux les plus récents concernant les chapellenies s'occupent surtout de la période médiévale, mais donnent une bonne idée de cette institution et de ses caractéristiques en Occident : J. Quéguiner, « Recherches sur les chapellenies au Moyen Age » (thèse de l'École des Chartes, Paris, 1950) ; K.L. Wood Legh, « Perpetual chantries in Britain » (Cambridge, 1965) ; N. Bériou, « Les chapellenies dans la province ecclésiastique de Reims au XIV^e siècle » (*RHEF*, n° 159, 1971).

à Goudelin, ne donne que 21 livres de rente pour trois messes par semaine ; par contre, celle de Kerbrat, à Tréguier, produit 103 livres de rente pour deux messes basses dans la cathédrale, alors que la chapellenie de Louise Perrot, pour une messe basse et un de profonds chaque vendredi à Tréguier, ne fournira que 26 livres au titulaire ; la chapellenie Jamic rapporte 36 livres pour deux messes basses par semaine, l'une à Plouagat, l'autre à Lanrodec ; la chapellenie de la Grève, 36 livres également, mais pour une messe basse quotidienne à Pommerit-le-Vicomte ; à Boqueho, le titulaire de la chapellenie de Rumello (une messe basse chaque jeudi) reçoit une maison et touche quatre boisseaux de froment ; à Châtelaudren, le chapelain de la fondation Vallien n'a que 6 livres, mais seulement une messe mensuelle à célébrer ; à Plougouven, la chapellenie Marrec, consistant en quatre services solennels par an, rapporte 18 livres. Cette courte liste suffit à montrer que la possession d'une chapellenie n'assure en général qu'un revenu très modeste, souvent compris entre 10 et 50 livres par an (4), en contrepartie d'un service, il est vrai, peu astreignant. Parfois même, les chapellenies coûtent à leur titulaire plus cher qu'elles ne leur rapportent : ainsi la chapellenie Sainte-Anne de Goudelin qui, pour ses 45 livres de rente, comporte l'obligation d'entretenir la chapelle et de verser 15 livres en froment à la fabrique de Goudelin. C'est pourquoi, en 1767, les obligations du chapelain sont réduites à une messe hebdomadaire au lieu de deux. Mais le cas le plus fréquent est le retard de paiement des rentes par les héritiers du fondateur, qui montrent peu d'enthousiasme pour l'exécution des pieux desseins posthumes et onéreux de leur ancêtre : en 1778, l'abbé du But, chapelain de Poulglaoul à Pleumeur-Gautier, résigne sa chapellenie, car on lui doit dix boisseaux de froment et 41 livres de frais de contrôle, insinuation et prise de possession. Il tente en vain de trouver un successeur, en offrant même de l'argent aux éventuels candidats. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de constater une diminution du nombre des chapellenies dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : malgré les ordres répétés de l'évêque et du chapitre

(4) Rappelons qu'une simple portion congrue de recteur rapporte 300 livres, et 150 livres pour un vicaire. Certaines chapellenies, exceptionnelles, sont pourtant plus rentables : celle du Helloch, à Bourbriac, rapporte 302 livres, venant des revenus d'une maison (24 livres), de quatre conventions produisant 7, 6, 30 et 36 livres, de douze rentes foncières en argent et en nature.

visant à la confection de catalogues des fondations et à la poursuite des héritiers qui n'acquittent pas les rentes, de multiples chapellenies tombent dans l'oubli ou doivent être supprimées.

Le caractère précaire et la faiblesse des revenus de ces fondations rejaillissent inévitablement sur le recrutement des chapelains. Le produit d'une chapellenie ne peut, en effet, constituer qu'un appoint ; il ne peut, à lui seul, suffire à l'entretien d'un prêtre, ce qui explique en partie la proportion élevée de chapelains qui sont déjà dotés par ailleurs d'un bénéfice : recteurs et chanoines. Sur les six cent deux chapelains que nous avons étudiés, cent quinze étaient, en effet, déjà recteurs au moment de leur nomination, soit 19,1 %. Le « cumul » que ce fait suppose n'a d'ailleurs rien d'abusif, étant donné la maigreur des revenus de la plupart des paroisses, que le recteur soit décimateur ou qu'il soit congruiste. De plus en plus, certaines chapellenies sont, en outre, rattachées aux bénéfices curiaux et sont automatiquement attribuées au recteur de la paroisse. C'est le cas des chapellenies Le Loarec et de Confort à Berhet (5), Labat et Keralis à Guenezan (6), le Méhauté à Boqueho (7), de l'Hôtel-Dieu à Guingamp (8), le Mouden à Penvenan (9), Kerouant à Lanvézéac (10), Kermez à Mantallot (11), le Callenec à Ploulech (12), Coatnizan à Pluzunet (13), la Madeleine à Saint-Gilles (14),

(5) Les titulaires en furent François Guillaume jusqu'en 1738 ; Jean Soachan (1738-1745) ; Jean Gouriou (1745-1759) ; Jacques Rouzaut (1759-1772) ; Jean Pluen (1772-1787) ; Jean Pastol à partir de 1787. Tous furent recteurs de Berhet.

(6) Toutes deux passent au recteur Claude le Coz en 1735.

(7) Passe au recteur Julien le Sage en 1785.

(8) Attribuée à François Roger (1697-1699), Jean-Baptiste Nicolas puis Kerbiriou (1707-1722), Alain de Kerohan à partir de 1743, tous vicaires perpétuels de Notre-Dame de Guingamp.

(9) Attribuée successivement à Maurice Dagorn jusqu'en 1723, Pierre le Bras, Yves Henry, Louis le Neuder, recteurs de Penvenan.

(10) Possesseurs : Yves le Guiriec (1734-1745) puis Yves le Coz, recteurs de Lanvézéac.

(11) Possesseurs : Maudet le Gorrec jusqu'en 1775, puis François Pezron (1775-1779), recteurs de Mantallot.

(12) Possesseurs : Claude Coadallan (1721), Jean-Adam Dupond, Noël Jorand, Guillaume Dohellou, recteurs de Ploulech.

(13) Possesseurs : Joseph le Pasquier (1709-1731) puis Pierre le Dourguy, recteurs de Pluzunet.

(14) Possesseurs : Alain de Saint-Jalen (1720), Maurice-Joseph-Marie de Kermel (1784), Henri le Gal (1789), recteurs de Saint-Gilles.

Bel-Air à Saint-Sauveur de Guingamp (15). La proportion de chapelains-recteurs ne cesse d'ailleurs de progresser au cours du siècle : sur deux cent un chapelains en 1700, vingt étaient des recteurs ; en 1710, vingt-six ; en 1720, vingt-et-un ; en 1730, vingt-sept ; en 1740, trente-deux ; en 1750, trente-trois ; en 1760, quarante ; en 1770, quarante ; en 1780, quarante-quatre ; en 1790, cinquante-quatre. A cette dernière date, ce sont donc presque 27 % des chapellenies qui sont possédées par des recteurs.

La proportion de chanoines parmi les chapelains est plus faible. Nous en avons relevé quarante-huit sur six cent deux, soit 7,9 %. Sur les deux cent une chapellenies étudiées, dix à quatorze sont régulièrement confiées à des chanoines. Le nombre de ces derniers est surtout important à Tréguier, comme on pouvait s'y attendre : dans la cathédrale, quatorze chapelains sur soixante-huit sont des chanoines du chapitre (16). A Morlaix, les chanoines de la collégiale de Notre-Dame-du-Mur se font attribuer la plus grande partie des services de fondations dans leur chapelle (huit sur treize) (17). Au total, nous avons donc cent soixante-trois chapelains sur six cent deux qui étaient déjà bénéficiaires par ailleurs lors de la réception de leur chapellenie, qui ne va ainsi être pour eux qu'un complément de ressources. Mais il est certain qu'une partie des quatre cent trente-neuf autres, pour lesquels la chapellenie est le premier bénéfice reçu, n'en resteront pas là et deviendront plus tard qui chanoine, qui recteur, qui prieur. Il est malheureusement impossible de déterminer la proportion de clercs qui resteront simples chapelains tout au long de leur carrière. Une chose est certaine : le cumul des chapellenies reste un fait exceptionnel. Personne n'en possède plus de quatre en même

(15) Possesseurs : Olivier Turgot (1727), Gabriel-François Guezou (1771), recteurs de Saint-Sauveur.

(16) Les chapellenies desservies dans la cathédrale sont nombreuses. Nous avons relevé les suivantes : le Bleiz, Brélidy, Cavin, Kercreff, Kerhir, Kerderrien, Kermouster, Keroudaut, Meslan, Mezobrant, Moustero, Peillac, Poulplancoët, Saint-Laurent de Lesquiel, Saint-Maudet, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Tugdual, Touronce, Trolong. Le revenu de ces chapellenies est supérieur à la moyenne. Il faut y ajouter celles qui étaient desservies dans la chapelle Saint-Fiacre (la Villeneuve, Touronec) et à Notre-Dame de Coatcolvezou (Lesquiel, Kerhir).

(17) A Notre-Dame-du-Mur, nous avons retrouvé quatre chapellenies : celles de Notre-Dame-de-Pitié, de l'Immaculée-Conception, de Saint-Sylvestre, de Penhoat.

temps, et les cas sont rares : par exemple, François Mordelet qui reçoit en 1705 les chapellenies Martin et le Goascorn ; il y ajoute celles de Riou et de le Gall en 1709, toutes quatre à Plouagat-Châtelaudren. De même, Guillaume le Ponthou, clerc tonsuré, titulaire des fondations Marie la Vieuville et la Fontaine-Blanche à Saint-Gilles de 1758 à 1770, d'une autre fondation la Vieuville à Guingamp et de celle de Kerbour à Plouaret de 1761 à 1770. Noble Claude-Ambroise du Botloy, clerc tonsuré, est quant à lui chapelain du Bleiz, dans la chapelle Saint-Fiacre à Tréguier, de Kermouster et de Trolong dans la cathédrale, de Saint-Nicolas de Kermellec à Plouaret, jusqu'en 1704. Il est d'ailleurs étudiant en Sorbonne et ne réside jamais. Les cas de possession de trois ou de deux chapellenies sont plus nombreux, mais n'ont rien non plus d'abusif (18).

La liste des chapelains révèle aussi deux autres traits importants concernant leur recrutement : l'importance de la noblesse et celle des clercs tonsurés, les deux choses n'étant pas sans rapports. La proportion de nobles est particulièrement élevée : 37,5 % (deux cent vingt-six chapelains sur six cent deux) et leur nombre

(18) Citons noble François Loz, recteur de Plouigneau, titulaire de Saint-Nicolas de Kermellec à Plouaret (1704-1708) et du Donant jusqu'en 1706 ; Vincent le Charpentier, recteur de Châtelaudren, chapelain de Saint-Yves de Malvos et de Pommorio (1701-1716) à Châtelaudren ; noble Joseph-Olivier de Tronjolly, clerc tonsuré du diocèse de Quimper, résidant à Paris, chapelain de la Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Michel de Guingamp à partir de 1694 et de 1702 ; noble Yves-Gabriel le Gac, chapelain de Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Michel et à Notre-Dame de Guingamp jusqu'en 1701 ; Jean Griel, chapelain du Bleiz et de la Villeneuve à Tréguier jusqu'en 1702 ; noble Charles du Halegouët, clerc tonsuré, chapelain de Saint-Yves de Chefdupont à La Roche-Derrien et du Donant à Camlez, à partir de 1704 et de 1706 ; noble Eléonor-Marie du Tertre, clerc tonsuré, chapelain de Touronec et de Saint-Maudet à Tréguier à partir de 1703 ; Maudet Guegou, chapelain de la fondation Garic à Brelevenez et de Goascongar à Ploulech (1700-1709) ; noble Olivier-Joseph de Toulborzo, chanoine de Tréguier, chapelain de Saint-Yves au Minihiy (1716) et de Poulplancoët dans la cathédrale (1721) ; noble Mathurin Fournier, chanoine de Tréguier, chapelain de Kermouster et de Trolong dans la cathédrale, et de Saint-Nicolas à Plouaret jusqu'en 1698 ; noble Marc-Marie Chrétien, docteur de Sorbonne, recteur de Ploubezre, chapelain de Launay à Ploubezre et de Riou à Ploumilliau jusqu'en 1718 ; noble Jacques le Dot, chanoine de Tréguier, chapelain de Kerhir et de Keroudaut dans la cathédrale jusqu'en 1719 ; Maudet Ropert, recteur de Plouëc, chapelain du Rosaire et d'An Foreu à Runan jusqu'en 1720 ; noble Augustin-Marie du Bourblanc, clerc tonsuré, docteur de Sorbonne, chapelain de Beaupigné à Plougrescant (1715-1724) et du Houerou à Prat (1717-1725) ; Jean Adam, recteur de Saint-Vincent à Tréguier, chapelain de Saint-Nicolas et de Brelidy dans la cathédrale à partir de 1735 et 1740.

ne cesse de croître au cours du siècle : détenteurs de cinquante-deux chapellenies sur deux cent une en 1700, ils en possèdent soixante-deux en 1710, cinquante-six en 1720, cinquante-sept en 1730, cinquante-huit en 1740 et 1750, soixante-deux en 1760, soixante-et-onze en 1770, quatre-vingts en 1780 et quatre-vingt-une en 1790 (soit, à ce moment, plus de 40 % du total). Parallèlement, le nombre de chapellenies possédées par des clercs tonsurés passe de six à soixante-quatorze entre 1700 et 1790 (dix en 1710, dix-neuf en 1720, vingt-huit en 1730, vingt-sept en 1740, vingt-six en 1750, trente-cinq en 1760, quarante-sept en 1770, soixante-deux en 1780) et, sur six cent deux chapelains, cent six étaient de simples tonsurés lors de leur nomination, soit 17,6 %. Cette place croissante prise par les clercs tonsurés s'explique assez bien par l'obligation qui est faite, pour les candidats à une carrière ecclésiastique, de posséder un bien leur assurant un revenu minimum avant de recevoir le sous-diaconat, premier ordre sacré. Ce bien, appelé titre clérical, peut se composer de revenus fonciers, rentes diverses ou chapellenies. L'habitude se répand donc, pour les parents qui en ont la possibilité, de faire attribuer à leur fils les revenus d'une fondation, ce qui leur évite de prendre sur les biens familiaux pour constituer un titre clérical. La chose est particulièrement fréquente dans les familles nobles, dont la plupart ont le droit de présentation à telle ou telle chapellenie fondée par un de leurs ancêtres et considérée plus ou moins comme un bien patrimonial destiné aux cadets de chaque génération qui se destinent à l'Eglise. C'est manifestement le cas à Prat, pour la chapellenie de Rosouarn, dont les fondateurs et présentateurs sont la famille noble du Bourblanc. Les chapelains en sont tour à tour Jean-Claude du Bourblanc (jusqu'en 1698), Julien-François du Bourblanc (1698-1717), devenu chanoine de Quimper et qui résigne en faveur d'Augustin-Marie du Bourblanc (1717-1725), clerc tonsuré, qui deviendra docteur en théologie ; à sa mort, Saturnin-Marie du Bourblanc, également clerc tonsuré, lui succède. Cas semblable à Trédarzec, avec la chapellenie Saint-Nicolas de Kerhir, fondée par la famille de Kerousy, qui présente successivement comme titulaires noble Georges-Thérèse de Kerousy, clerc tonsuré, étudiant au collège de La Flèche (1709), Joseph-Marie de Kerousy et François-Gabriel de Kerousy, clerc tonsuré (1720-1757), devenu vicaire général de Tréguier. Autres exemples : les chapellenies Saint-Eutrope à Plougouven, quasiment réservée aux clercs de la famille du Parc, et Lochrist à Coatreven, bien des

familles nobles le Bihan de Kerallo et le Bihan de Norviller. Sans être aussi étroitement l'apanage d'une seule famille, certaines chapellenies sont en fait, sinon en droit, réservées à la noblesse, notamment celles qui se desservent dans la cathédrale et qui sont souvent les plus rémunératrices : quarante-six chapelains sur soixante-huit y sont nobles (19).

Le nombre de gradués des universités est par contre faible parmi les nouveaux chapelains : trente-quatre sur six cent deux (dix-sept docteurs en théologie, neuf bacheliers, huit licenciés), soit 5,6 % du total, ce qui se comprend aisément étant donné que la chapellenie est souvent un bénéfice de début de carrière qui va justement permettre à son titulaire de poursuivre ses études en touchant un revenu. Cette tendance s'accroît à la fin du siècle, puisque de 1770 à 1790, sur les cent quatre-vingt-dix nouveaux chapelains, un seul sera gradué. Quant à l'origine géographique, elle est essentiellement locale : sur les six cent deux chapelains, quarante-quatre ne sont pas du diocèse de Tréguier (7,3 %), dont onze seulement ne sont pas bretons (1,8 %) : quatre de Chartres, quatre de Périgueux, un de Marseille, un de Sens, un de Coutances. Les trente-trois autres viennent des diocèses voisins de Saint-Brieuc (cinq), Quimper (dix), Léon (quatre), Saint-Malo (quatre), Rennes (sept), Dol (deux), Nantes (un). Le clergé local a donc un quasi monopole dans ce domaine. Toutefois, la proportion des « étrangers » augmente fortement vers la fin du siècle : sur les deux cent une chapellenies, six seulement étaient aux mains de non-trégorrois en 1700, neuf en 1710, dix en 1720, quatorze en 1730, treize en 1740 et 1750, quinze en 1760, seize en 1770, vingt-deux en 1780, vingt-six en 1790.

Il y a donc tout au long du siècle une nette évolution dans la composition des chapelains : ceux-ci se recrutent de plus en plus parmi les nobles, les recteurs, les clercs tonsurés et les non-trégorrois, comme le montre le tableau récapitulatif suivant, basé sur l'étude des titulaires de deux cent une chapellenies :

(19) La chapellenie de Trolong, par exemple, dépendant de la famille du même nom, est constamment desservie par des nobles, dont trois, Claude de Botloy (1703-1704), Yves-Michel Seger (1704), Bertrand-Emile Trolong (à partir de 1785), sont des clercs tonsurés.

| Sur 201 chapelains, nombre de : | 1700 | 1710 | 1720 | 1730 | 1740 | 1750 | 1760 | 1770 | 1780 | 1790 |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| nobles | 52 | 62 | 56 | 57 | 58 | 58 | 62 | 71 | 80 | 81 |
| recteurs | 20 | 26 | 21 | 27 | 32 | 33 | 40 | 40 | 44 | 54 |
| clercs tonsurés ... | 6 | 10 | 19 | 28 | 27 | 26 | 35 | 47 | 62 | 74 |
| chanoines | 14 | 15 | 10 | 10 | 13 | 12 | 12 | 13 | 14 | 14 |
| gradués | 7 | 6 | 3 | 5 | 8 | 9 | 9 | 12 | 13 | 13 |
| étrangers | 6 | 9 | 10 | 14 | 13 | 13 | 15 | 16 | 22 | 26 |

Beaucoup plus que les paroisses, les chapellenies sont des bénéfiques « durables », que l'on conserve jusqu'à la mort. Les résignations sont rares : sur deux cent quatre-vingt-six cas de vacances, deux cent trente-deux avaient pour cause le décès du titulaire (soit 81,1 % des cas). N'étant pas des bénéfiques avec charge d'âmes, il est, en effet, possible de les conserver tout au long de sa carrière, en y ajoutant les possessions ultérieures de paroisses ou de canonicats. Ils changent donc de mains assez rarement, d'autant plus qu'ils sont souvent confiés à de jeunes clercs, ainsi que nous l'avons vu. Il est très fréquent de rester plus de vingt ans titulaire de la même chapellenie (20), voire quarante ans ou plus, comme noble Jean-Baptiste de Penanprat, investi par son père, le seigneur de Kerhohant, de la chapellenie familiale à Garlan en 1745, alors qu'il est clerc tonsuré étudiant à Paris, et qui la conservera jusqu'à son décès en 1785 ; ou encore François-Gabriel de Kerousy, clerc tonsuré, auquel son frère aîné confie en 1719 la chapellenie de Kerhir, desservie à Tréguier. Il la gardera quarante-deux ans. Certains, d'ailleurs, ne vont pas plus loin que la tonsure : noble Jacques-René Jostic meurt clerc tonsuré

(20) C'est le cas, entre autres, de noble Jean-Yves de la Chapelle, chapelain de Bleiz dans la cathédrale (1734-1758) ; Pierre Morice, chapelain de Saint-Pierre à Gouzelin (1726-1760) ; noble Jean-François de Tromelin, archidiacre du Léon, docteur en théologie, chapelain de Rozouarn à Prat (1738-1766) ; Guillaume le Geldon, chapelain de Keriou à Ploumilliau (1737-1769) ; noble François-Gabriel de Kerousy, chapelain de Saint-Nicolas, Kerhir à Trédarzec (1720-1757) ; Joseph Gouret, qui succède au précédent (1757-1779) ; noble Yves-François de Visdelou, chapelain de Bobony à Landebaëron (1758-1786) ; Yves le Coz, chapelain de Touarn à Lanvézéac (1745-1778).

et chapelain de Bleiz dans la cathédrale en 1734 ; or, il l'avait reçue vingt-quatre ans plus tôt, alors qu'il était déjà tonsuré.

La procédure normale pour l'attribution d'une chapellenie est d'abord la désignation d'un candidat par le présentateur, qui le plus souvent est un descendant du fondateur, et son acceptation par l'évêque. Le tout se passe généralement sans heurts, mais quelques contestations peuvent surgir, dans lesquelles l'évêque n'a pas toujours le dernier mot : ainsi en 1701, il ne peut empêcher Alexandre Deschamp, qui a fait appel au présidial de Quimper, d'obtenir la chapellenie Sainte-Anne à Plougouven contre François le Saout, candidat agréé par l'évêque. En 1716, le comte de la Rivière présente et impose noble Joseph Boisart, qui réside à Château-Renault, comme chapelain de Saint-Yves de Kermartin, au Minihy-Tréguier, alors que l'évêque avait nommé Olivier-Joseph le Gonidec de Toulborzo, qui doit se soumettre, car son rival obtient des lettres de l'archevêque de Tours. Affaire identique en 1740, où Jean Adam, muni du visa de l'archevêché, obtient la chapellenie de Brélidy dans la cathédrale, contre l'avis du chapitre. En 1768, nouveau conflit entre l'évêque et le comte de la Rivière pour la nomination à la chapellenie de Saint-Yves de Kermartin, et là encore noble Jean-Baptiste Amette, licencié ès lois, candidat du comte, obtient le visa de l'archevêque. Cela conduit à un incident lors de la prise de possession, lorsque le procureur de noble Charles-Louis Guino vient s'opposer aux prétentions d'Amette. En 1769 enfin, une contestation d'un genre nouveau surgit à Ploumilliau pour la possession de la chapellenie Keriou : signe des temps, c'est cette fois un affrontement social entre Yves le Penven et noble Jean-Corentin de Lezormel, le premier soutenant que ce sont des roturiers qui ont toujours été chargés dans la paroisse de faire les distributions aux pauvres qui sont prévues par la fondation. Il s'ensuit entre les deux hommes une vive discussion dans le cimetière de Ploumilliau au sujet des droits respectifs de la noblesse et de la roture dans les chapellenies (21).

*

**

Considérons maintenant, pour la même période, le recrutement des recteurs des cent quatre paroisses du diocèse de Tréguier.

(21) 22° registre d'insinuations, 12 avril 1769, f° 200 v°.

Nous avons pu étudier, de 1693 à 1790, le cas de huit cent dix-huit titulaires de cures, ce qui est presque l'effectif complet du XVIII^e siècle. Mais avant d'étudier le recrutement lui-même, voyons de quelle façon se produisent les vacances de paroisses. Contrairement à ce que nous avons constaté pour les chapellenies, les résignations sont ici fréquentes : résignations de recteurs âgés ne pouvant continuer leurs fonctions, ou de recteurs plus jeunes obtenant une cure plus intéressante et abandonnant leur ancien bénéfice : sur cinq cent cinquante-et-une vacances, deux cent soixante-et-onze, soit presque la moitié, sont causées par des résignations, et deux cent quatre-vingts par décès du recteur. Mais la « durée » moyenne d'un recteur est très variable d'une paroisse à l'autre : certaines voient se succéder dix titulaires en moins d'un siècle (Boqueho, Gurunhuel, Plounevez-Moëdec, Pommerit-le-Vicomte, la Trinité de Guingamp), d'autres davantage encore : onze à Plouguiel, douze à Plésidy, Trézélan, l'Hôpital en Tréguier, treize à Trédarzec, quatorze à Ploumagoar et seize à Brélidy (22) ! Par contre, Camlez, Landebaëron, Lannion, Lanvézéac, le Merzer, le Ponthou, Pleumeur-Bodou, Plouezoch, Plougonven, Prat, Trégonneau, Trégrom n'ont eu pendant la même période que cinq recteurs ; Botsorhel, Péder nec, Plouzélambre : quatre ; Loc Envel et Pleudaniel : trois. Ces différences semblent dues à des circonstances fortuites plutôt qu'à des conditions permanentes : ainsi, sur les sept recteurs qu'a connus Ploëzal en quatre-vingt-dix-sept ans, cinq se sont succédés en quatre ans (23) ; sur les huit recteurs de Coatreven, Mathieu Lozach occupe à lui seul trente-six ans (1724-1760) ; sur les sept de Garlan, noble François-Estienne de Penfantan est resté quarante-quatre ans (1719-1763), de même que François Guillou au Ponthou (1722-1766), tandis qu'Yves

(22) Les recteurs de cette dernière paroisse résignent leur bénéfice à une cadence accélérée, pour des raisons qui ne nous sont pas parvenues. La liste en est la suivante : Jean Nicole, décédé en 1702 ; Jean le Noan (1702-1712) ; Christophe de Querallon (1712-1715) ; Louis Daniel (1715-1721) ; Louis Daniel, neveu du précédent (1721) ; François Prigent (1721-1737) ; Jean le Guernevez (1737-1744) ; Bertrand Trovel (1744-1750) ; François le Gall (1750-1757) ; Yves Jacq (1757-1758) ; Jean-François le Diouris (1758-1760) ; Maurice de Kerouriou (1760-1765) ; Maurice Moysan (1765-1770) ; Rolland Jugain (1770-1773) ; Gabriel Guezou (1773-1788) ; Vincent Guezou, neveu du précédent (1788-1790).

(23) Jean le Noan résigne en 1724. Antoine Clech lui succède pendant quelques mois, puis résigne en faveur de Jean le Coniat, qui fait de même en 1727 en faveur de Maurice Bizien, et ce dernier, en 1728, en faveur de François le Gouerou.

Bouget était recteur de Plestin pendant quarante-et-un ans (1723-1764).

Face à ces modèles de stabilité, la carrière de François Roger, grand vicaire de l'évêque, est un vrai nomadisme rectorial : vicaire « perpétuel » de Notre-Dame de Guingamp, il résigne en 1699 et obtient la paroisse de Plougonver. Parallèlement, il est recteur de la Trinité de Guingamp de 1697 à 1700. En 1703, il passe à Pommerit-Jaudy, résigne Plougonver en 1705 et reçoit Saint-Mathieu de Morlaix en 1707, pour l'abandonner en 1708. Plus tard dans le siècle, Yves Jacq ne fait également que de brefs séjours dans ses paroisses : Brélidy (1757-1758), Plouagat-Guerrand (1758), Ploujean à partir de 1758. La diversité est donc la règle en ce qui concerne la mobilité des recteurs. Mais les nominations ne sont pas sans poser de sérieux problèmes, surtout lorsque certains évêques veulent affirmer leur droit face aux patrons laïcs et ecclésiastiques ou à la cour de Rome. En effet, sur les cent quatre paroisses, seize sont encore en patronage ecclésiastique et six en patronage laïc ; de plus, soixante-cinq sont à l'alternative, laissant ainsi une large possibilité d'intervention à la papauté. Une bonne partie des nominations de recteurs risque donc d'échapper en fait à l'évêque, ce que confirment les chiffres : sur cinq cent cinquante-sept nominations, cinquante-sept ont été faites par les patrons laïcs ou ecclésiastiques (soit 10,2 %) et cent trente-sept par la cour de Rome (soit 24,5 %). Les abus viennent donc surtout du fait des « résignations en cour de Rome » qui permettent aux recteurs de transmettre leur paroisse à la personne de leur choix en la résignant entre les mains du pape pendant les mois où celui-ci est le collateur. Il n'est ainsi pas rare de voir un neveu succéder à son oncle (24), voir un frère à son frère (25). L'ancien recteur se réserve d'ailleurs souvent une pension qui lui sera versée par le nouveau bénéficiaire. Mais ce dernier, même s'il réussit le concours imposé aux nouveaux recteurs, ne convient pas nécessairement à l'évêque qui, de plus, voit dans ce procédé une atteinte à ses droits.

(24) C'est le cas à Lannion (1701), Plougras (1703), Plounevez (1704), Plourin (1716 et 1764), Botlezan (1719), Gommenech (1719), Goudelin (1760), Brelevenez (1765), Hengoat (1768), le Ponthou (1766), Plouzélambre (1764), Plestin (1764), Plougonven (1767), Rospez (1765), Sainte-Croix de Guingamp (1759), Guerlesquin (1786), Brélidy (1721 et 1788), Louargat (1771).

(25) Par exemple à Pluzunet en 1764.

Il s'ensuit des contestations, en particulier pendant l'énergique épiscopat de Monseigneur Jegou de Kervilio (1694-1731) : vingt-huit cas de disputes sur les trente-quatre que nous avons retrouvés pour le siècle. Saisissant le moindre prétexte, ce prélat cherche à faire reculer ce qui reste de patronage laïc : en 1699, il refuse pour la paroisse de Quemper-Guezennec le candidat de la comtesse d'Acigné, car celle-ci n'a pas présenté ses titres de patronage (26). En 1726, à propos de la même paroisse, il n'hésite pas à refuser son visa à noble Simon de Brémond de Keriouvel, du diocèse de Léon, candidat présenté par François-Armand du Plessis de Richelieu, pair de France, ambassadeur à Vienne, possesseur, entre autres, de la baronnie de Pontrioux. Brémond obtient néanmoins le visa de l'archevêque de Tours et un jugement favorable du présidial de Rennes (27). L'évêque montre encore davantage de mauvaise volonté à l'égard des patrons ecclésiastiques : en 1709, les paroisses de Goudelin et de Boqueho se trouvant vacantes, l'abbé de Beauport, Julien du Val, patron des deux cures, vient spécialement trouver l'évêque à Saint-Mathieu de Morlaix, au cours de la visite épiscopale, pour lui présenter ses deux candidats, Hervé-Yves Morvan et Balthazar Séger, tous deux moines de Beauport. L'évêque refuse d'abord de les voir. Les trois hommes reviennent le lendemain pour s'entendre dire que l'évêque est trop occupé avec les affaires de sa visite pastorale. Ils vont donc aller à Tréguier, quelques semaines plus tard, pour subir l'examen. Ils arrivent un samedi : l'évêque ne veut pas les voir avant le mardi. Ils reviennent le mardi, à dix heures du matin. Un laquais leur annonce que l'évêque ne les verra pas avant une heure de l'après-midi. L'entrevue a enfin lieu. L'évêque examine d'abord Morvan et veut l'obliger à répondre par écrit sur papier timbré, alors que l'usage était de répondre par oral. Morvan refuse donc cette « chose nouvelle et non usitée dans le diocèse de Tréguier ». L'évêque le renvoie, ainsi que le second candidat. Ils reviennent le mercredi 26 juin et ne sont pas reçus. Ils vont chercher un notaire, auquel l'évêque déclare qu'il agit toujours ainsi avec les candidats dont il n'est pas sûr des capacités. Or, Morvan était professeur de théologie ! Les deux

(26) 4^e registre d'insinuations, 3 mars 1699, f^o 66 v^o. Le candidat de la comtesse était noble Honorat de Coatles, qui étudiait à l'Université de Paris. Celui de l'évêque, René Gourens, titulaire de six chapellenies dans les diocèses de Tréguier, Quimper, Dol, Léon.

(27) 14^e registre, 5 octobre et 26 novembre 1726, f^{os} 22 r^o et 43 v^o.

candidats seront finalement acceptés, mais, prudents, ils exigent qu'on leur donne le procès-verbal de leur prise de possession (28).

Les motifs de l'évêque sont parfois plus valables : en 1704, il refuse le candidat de l'abbé de Saint-Melaine de Rennes, noble Claude-Etienne Désireux, pour le vicariat de Notre-Dame-du-Mur de Morlaix, car il ne connaît pas la langue bretonne : « Sa nomination serait nulle en cette occasion, ayant présenté ledit vicariat à un sujet ignorant l'idiome ordinaire des paroissiens et dans lequel se fait le prosne, au préjudice de la règle de chancellerie idiomale reçue en France » (29). Néanmoins, Désireux obtiendra gain de cause devant le présidial de Rennes, alors que l'archevêque de Tours lui-même était opposé à sa prise de possession (30).

Mais ce sont surtout les cas de résignation en cour de Rome que l'évêque conteste, car ce procédé risquait de rendre chaque recteur maître de désigner lui-même son successeur, sans que ce dernier ait nécessairement toutes les qualités requises. L'évêque exige donc au moins que le candidat se présente en personne, afin de pouvoir l'examiner. C'est pourquoi il refuse, en 1704, la paroisse de Plufur à noble Christophe de Kerautret qui n'a envoyé que son procureur. La cure lui sera cependant attribuée, car il obtient le visa de l'archevêque (31). Affaire similaire en 1717 pour Pleumeur-Bodou, mais là encore Guillaume le Men, pourvu de lettres pontificales, obtient l'avis favorable du présidial de Rennes et du chapitre de Tours. Il prend donc possession, après une altercation au presbytère avec l'autre candidat, Charles Coz (32). Même cas en 1728 pour le Merzer, avec Jean-François Guiton qui l'emporte grâce à ses lettres pontificales et au présidial de Rennes (33). Jean le Coniat, Guillaume Philippe et René-André Rolland, en 1724 et 1726, trouvent les mêmes appuis contre l'évêque pour obtenir Ploëzal, Plufur et Ploumilliau tout en résidant

(28) 8° registre, f° 139 v°, 27 juin 1709.

(29) 5° registre, f° 192 r°, 11 octobre 1704.

(30) 6° registre, 18 octobre 1704 et 15 janvier 1705.

(31) 5° registre, f°s 184 r° et 189 r°, 5 septembre et 3 octobre 1704.

(32) 10° registre, f°s 107 r°, 114 r°, 123 v°, 25 mai, 14 juin, 19 juillet, 9 septembre 1717.

(33) 16° registre, f°s 2 v° et 10 r°, 9 juillet et 28 août 1728.

à Rome (34). En 1718, Monseigneur de Kervilio refuse à Mathieu le Prestre, pourvu par Rome, son visa pour Coatreven. Il a pour cela de bonnes raisons et déclare « ...ne pouvoir en conscience accorder son visa de la cure de Coatreven audit sieur le Prestre après l'avoir obligé de quitter la cure de Pleubian qui n'en est distante que de trois lieues, par rapport au scandale qu'il y a causé par ses mauvaises mœurs ; qu'il a aussi tout lieu de croire que sa Sainteté a été surprise quand elle lui a accordé ses provisions, parce qu'elle a estably comme règle immuable de ne donner des bénéfices à charge d'âmes à aucun prestre qui ne fut porteur d'attestation de bonnes vies et mœurs en bonne forme de son évêque diocésain, parce qu'il a toujours refusé constamment de lui donner cette attestation » (35). En 1722, pour le Ponthou, le refus de l'évêque semble moins justifié : il y a une rature dans la lettre pontificale en faveur de François Guillou, mais à un endroit sans importance. De toutes façons, l'archevêque et le présidial de Rennes désavouent une nouvelle fois le prélat (36).

Même mauvaise volonté de Monseigneur de Kervilio en 1723 : il refuse la cure de Plouagat-Guerrand à René Guillerm, du diocèse de Léon, parce que les lettres pontificales ont été adressées à l'évêque de Saint-Pol et non à celui de Tréguier. Le candidat renvoie donc les lettres à Rome et fait changer l'adresse. Mais l'évêque déclare que « cela ne répare pas les nullités et les incongruités de la première provision ». De plus, Guillerm ayant présenté un certificat de confesseur, il s'entend dire que ce n'est pas parce que l'on sait confesser que l'on est capable de gouverner une paroisse. Il propose alors de subir l'examen ; mais l'évêque, à court d'arguments, sort sans dire un mot (37). L'attitude du prélat, justifiée en certains cas, frise donc parfois la mauvaise foi : on le constate à nouveau la même année, dans le cas d'Yves Fraboulet, du diocèse de Quimper : il lui est reproché d'avoir obtenu ses lettres pontificales, adressées d'ailleurs à l'évêque de Quimper, avant d'avoir demandé le visa épiscopal. Et là encore, l'évêque refuse même d'examiner le candidat (38).

(34) 14° registre, 9 et 27 novembre 1724, f°s 50 r° et 60 r° ; 18 novembre et 10 janvier 1725, f°s 56 r° et 68 r° ; 15 mai, 8 juin, 9 septembre 1726, f°s 3 r°, 11 r°, 19 r°.

(35) 11° registre, 9 décembre 1718, f° 93 r°.

(36) 12° registre, 9 octobre 1721 et 28 janvier 1722, f°s 20 r° et 45 r°.

(37) 13° registre, 17 février 1723, f° 62 r°.

(38) 14° registre, 27 février et 7 mai 1723, f°s 67 v° et 76 r°.

L'année suivante, 1724, le prélat et son official se renvoient mutuellement Jean le Palec, pourvu en cour de Rome de la cure de Squiffiec. Le candidat et son notaire reviennent une fois de plus au palais épiscopal le 28 décembre ; l'évêque refuse de les voir. Le lendemain, il est « indisposé ». Puis à nouveau, à trois reprises, il trouve un prétexte pour ne pas les recevoir. Le Palec obtient alors le visa de l'archevêque et vient prendre possession, mais il se heurte dans l'église au sieur le Roux, pourvu par l'évêque, qui refuse de donner les clefs du tabernacle. Enfin, cédant devant la menace, il les pose sur l'autel et va s'enfermer dans la sacristie (39). Un incident du même ordre a lieu à Langoat en 1705 : Louis Briand, nouveau recteur désigné par l'évêque, s'installe dans la paroisse lorsqu'arrive noble François Fontanié, prêtre du diocèse de Quimper, pourvu par le pape de la même cure. Il trouve porte fermée au presbytère. Il appelle et c'est une jeune fille (?) qui lui répond par la fenêtre de la chambre. Fontanié enfonce alors la porte et accomplit tous les actes de prise de possession (il coupe de l'herbe dans le jardin, fait du feu, etc...), ce qui engendre une magnifique bagarre avec Louis Briand (40).

A partir de 1731, le nouvel évêque, Monseigneur de la Fruglaie de Kerver, semble abandonner le combat contre les pourvus pontificaux et concentrer ses attaques sur les patrons ecclésiastiques, sans plus de succès que son prédécesseur : en 1735, il refuse le candidat de l'abbé de Beaulieu, Jérôme Jolivet, du diocèse de Rennes, à la cure de Goudelin, parce qu'il ne connaît pas le breton. Peine perdue ! Le présidial de Rennes donne raison à Jolivet (41). La même année, l'évêque conteste les droits de présentation de l'abbé de Saint-Jacut à la paroisse de Saint-Jean-du-Baly à Lannion, mais pour éviter un nouvel échec il en est réduit à « choisir » le même candidat que lui, Yves le Bréaudour (42). Toujours en 1735, l'évêque de Tréguier s'oppose cette fois à celui de Nantes qui, en tant qu'abbé commendataire de Sainte-Croix de Quimperlé, prétend être présentateur de la paroisse de Plougouven, où il nomme Pierre Derrien ; la situation se complique lorsque le marquis du Gage, descendant présumé

(39) 14° registre, 9 novembre et 28 décembre 1724, f° 47 v° et 64 r° ; 26 janvier 1725, f° 71 r°.

(40) 6° registre, 27 octobre 1705.

(41) 17° registre, 8 mars 1735, f° 52 v°.

(42) 17° registre, 10 septembre 1735, f° 97 r°.

des fondateurs de la paroisse, présente lui aussi un candidat ; enfin, peu après, arrive Jean Bellec, qui se dit aussi recteur grâce aux lettres pontificales dont il est porteur. Pierre Derrien l'emporte d'abord, puis résigne en 1737. L'évêque de Nantes nomme alors Simon le Hénaff, qui réside en Bourgogne, et qui charge son frère d'obtenir le visa de l'évêque de Tréguier. Ce dernier refuse, car il avait déjà nommé Charles du Garspern. En mai 1738, le Hénaff se présente en personne, revêtu du surplis, de l'étole et du bonnet carré, et flanqué d'un notaire, à l'église de Plougonver, qu'ils trouvent fermée à clef. Se retournant, ils aperçoivent dans le cimetière l'autre recteur et ses deux vicaires qui les narguent. C'est l'affrontement, sous les yeux des paroissiens. Le Hénaff, accusé de jansénisme, doit signer sur place une approbation du formulaire d'Alexandre VII, puis il récite une prière sur le seuil de l'église, déclarant que cela servira de prise de possession puisqu'il ne peut obtenir les clefs (43). Dans ces conflits, le candidat de l'évêque a rarement le dernier mot, le présidial et même l'archevêque soutenant systématiquement les candidats des patrons ou les pourvus en cour de Rome. C'est encore le cas en 1738 pour Noël Collin, présenté par le duc de Lorges à la cure de Pommerit-le-Vicomte (44). Aussi les contestations disparaissent-elles peu à peu ; nous n'en trouvons plus à partir de 1740. De guerre lasse, et devant la vanité de leurs efforts, les évêques de Tréguier acceptent ensuite, sans protester, les candidats qui leur sont présentés. Aussi la deuxième moitié du XVIII^e siècle donne-t-elle l'impression d'un net recul du pouvoir épiscopal en matière de nomination aux paroisses.

Si nous passons maintenant aux recteurs eux-mêmes et à leurs caractéristiques, nous constatons que le trait le plus frappant est peut-être encore l'énorme proportion de nobles : cent quatre-vingt-trois recteurs sur les huit cent dix-huit étudiés, soit 22 %. Cependant, il se produit ici le mouvement inverse de celui que nous avons observé pour les chapellenies : si la proportion de paroisses dont le recteur est noble augmente jusque vers 1720, elle ne cesse ensuite de diminuer jusqu'à la Révolution : vingt sur cent quatre en 1700, vingt-neuf en 1710, trente en 1720, vingt-cinq

(43) 17^e registre, 12 mai, 21 juin, 4 juillet 1735, f^o 73 v^o, 81 v^o, 89 r^o ; 18^e registre, 10 septembre, 8 octobre, 30 décembre 1737, 30 avril, 21 mai 1738.

(44) 18^e registre, 24 septembre 1738.

en 1730, vingt-six en 1750, dix-huit en 1760, vingt-et-un en 1771, dix-sept en 1780, quatorze en 1790. La noblesse semble donc, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se désintéresser des fonctions curiales, peu lucratives et n'ouvrant guère de perspectives de promotion. Certes, elle accapare toujours les paroisses les plus intéressantes (Louargat : quatre recteurs nobles sur six ; Notre-Dame de Guingamp : cinq sur huit ; Pleubian : six sur huit ; Ploumilliau : cinq sur six ; Plufur : cinq sur sept ; Pommerit-le-Vicomte : sept sur onze ; Quemper-Guezenec : neuf sur neuf ; Saint-Melaine de Morlaix : huit sur neuf), mais elle délaisse les petites cures.

Cependant, les principales familles nobles de la région ont encore plusieurs cadets engagés dans la traditionnelle carrière ecclésiastique et rassemblant chapellenies, cures, canonicats ou prieurés. Nous avons déjà mentionné la famille du Bourblanc, originaire de Plourivo. Celle du Halebouët, de Plougrescant, ne lui cède en rien : prouvant douze générations à la réformation de 1668, elle a, entre autres, fourni un évêque de Tréguier, Guillaume (1593-1602), une abbesse de Saint-Georges de Rennes, Madeleine (1693), deux prieures successives de Pleubian, Gabrielle et Marguerite (cette dernière en 1717), un chanoine de Tréguier, Yves (décédé en 1693), un chapelain du Donant, en Camlez, Jean-Baptiste (1704), un chapelain de Saint-Yves à La Roche-Derrien, Charles (1706). Les du Garspern, de Plougonven, qui prouvent neuf générations en 1670, sont représentés par Jean-Ollivier, recteur de Plougasnou (1707) ; René, recteur de Plouagat-Châtelaudren (1710-1728), prieur de Beauport (1728) et des Fontaines (1728) ; Charles, recteur de Trévêrec (résigne en 1737), puis de Plougonver (1737). La famille Séger compte un recteur de Boqueho (1709-1722) : Balthazar ; un chapelain de Kermouster et de Trolong à Tréguier (1704) : Yves ; un chanoine de Tréguier (1729) : Jean-François ; un recteur de Ploumagoar (1698-1702), de Notre-Dame de Guingamp (1702), de Plouisy (1702-1717) et chapelain de Launay à Ploubezre (1717) : Tugdual. Les le Borgne (huit générations en 1668) ont donné, avec Joseph, un recteur de Cavan (1701-1706) et de Brelevenez (1706-1707) ; avec Alain, un recteur de Lanmodez (1694), de Pleubian (1694-1698), de Louannec (1698-1701), avant de fournir un évêque de Tréguier, Charles-Guy (1746-1761), et un abbé de Meilleray (1754). Les de Cresolles (originaires d'Angleterre ; huit générations en 1668) ont vu Louis devenir chapelain de Notre-

Dame-de-Pitié à Morlaix (1692-1699) et recteur de Guimaëc (1700) ; Jean-Baptiste, chanoine de Notre-Dame-du-Mur, recteur de Plourin (1706), recteur de Saint-Melaine de Morlaix (1707-1743) ; Jean, chapelain de Saint-Etienne à Tréguier en 1704, recteur de Sainte-Croix de Guingamp en 1708, de Ploumagoar de 1715 à 1718, de Langoat (1718) ; Charles est ordonné prêtre en 1723, mais nous ne connaissons pas sa carrière. Les de Calloët (huit générations en 1669) ont eu un évêque de Tréguier, mort en 1504 ; un chanoine et trésorier de Tréguier, Yves (1739) ; un prévôt de Notre-Dame-du-Mur (1704) et recteur de Plougras (1701-1703), Hyacinthe ; un autre recteur de Plougras (1704), chanoine de Notre-Dame-du-Mur (1707) et chapelain de l'Immaculée-Conception à Morlaix (1721), Jacques. D'autres noms reviennent aussi souvent : les le Bihan, Bizien du Lézard, Briand, Chrestien de Tréveneux, de la Grève, du Mousteru, de Plusquellec, Péan, Tuonmelin, Trolong, etc... Mais, fait caractéristique, ils disparaissent tous des carrières ecclésiastiques après 1750, ce qui confirme le déclin de l'attraction exercée par les fonctions religieuses sur la noblesse en cette fin d'Ancien Régime.

S'il y a moins de nobles, il y a également moins de gradués parmi les recteurs de la dernière moitié du XVIII^e siècle : sur les cent quatre paroisses, neuf ont un recteur gradué en 1700, treize en 1710, douze en 1720, douze en 1730, treize en 1750, deux en 1760, quatre en 1770, cinq en 1780, quatre en 1790. Pour l'ensemble du siècle, nous avons compté soixante-neuf recteurs gradués sur huit cent dix-huit, soit 8,4 % (trente bacheliers, vingt-huit docteurs en théologie, dix licenciés, un maître ès arts), mais en 1790 cette proportion est tombée en dessous de 4 %. Seules les paroisses urbaines les plus importantes, comme Notre-Dame de Guingamp, ont eu au cours du siècle plusieurs universitaires pour les diriger : cinq docteurs en théologie et deux bacheliers.

La proportion d'étrangers au diocèse culmine aussi vers 1730, où elle atteint presque 20 % des recteurs, mais diminue fortement ensuite : neuf en 1700, dix-sept en 1710, quinze en 1720, vingt en 1730, dix-huit en 1750, un en 1760, quatre en 1770, trois en 1780, trois en 1790. Mais sur un total de quatre-vingt-deux recteurs non-trégorrois sur huit cent dix-huit (10 %), quatre-vingt-un sont des Bretons (trente-six de Quimper, dix-neuf du Léon, huit de Saint-Brieuc, huit de Dol, cinq de Vannes, quatre de Rennes, un

de Nantes), l'exception étant un Marseillais qui, d'ailleurs, a des origines bretonnes : Ignace le Méré, recteur de Saint-Mathieu de Morlaix en 1715. Il s'agit donc d'un ensemble de recteurs d'origine très locale et connaissant presque tous la langue bretonne, la seule comprise par le plus grand nombre des paroissiens.

Mais quelle était la situation de ces recteurs avant qu'ils n'obtiennent leur cure ? Beaucoup d'entre eux (40 % environ) possédaient déjà un bénéfice au moment de leur nomination : sur cinq cent soixante-dix-sept pourvus, cent vingts étaient déjà recteurs d'une autre paroisse, quarante-huit étaient curés (ce qu'en d'autres régions on appellerait vicaires), trente-quatre étaient chanoines, sept avaient au moins une chapellenie, cinq étaient vicaires de la cathédrale, trois étaient directeurs des Ursulines de Tréguier, deux directeurs des Carmélites de Guingamp, un abbé, un secrétaire de l'évêque, un sacriste de la cathédrale, un directeur des Ursulines de Guingamp, un directeur des Ursulines de Lannion, un official de Tréguier, un principal du collège de Tréguier, un directeur des Hospitalières de Tréguier.

*

**

Les autres bénéfices mineurs du diocèse consistent en quelques prieurés et canonicats de collégiales aux maigres revenus. Les postes les plus appréciés sont ceux de la collégiale de Notre-Dame-du-Mur à Morlaix, corps aristocratique recrutant 60 % de ses membres dans la noblesse : quarante-cinq chanoines sur soixante-quatorze. Nous y retrouvons les représentants des familles nobles déjà mentionnées. Les nominations y sont souvent faites par le roi et ces bénéfices de tout repos constituent souvent une retraite paisible pour anciens recteurs, prieurs, aumôniers, archidiacres nobles, qui ne « durent » en moyenne que huit ans et quelques mois, la mortalité étant assez forte dans ce cercle de personnes âgées. Les non-trégorrois (17 %) y sont tous bretons, en particulier léonards et quimpérois. Les places sont d'ailleurs assez disputées et des contestations éclatent parfois. En comparaison, la collégiale de Tonquédec fait piètre figure. A la nomination exclusive du vicomte de Tonquédec, elle ne compte « que » 31 % de nobles et ses membres sont souvent de bien médiocre qualité : deux ivrognes en 1702 (Rocher et Montfort), un autre en 1705 (Guillou), deux absentéistes : du Tertre (destitué en 1705 par l'évêque, car on ne l'a pas vu depuis quatorze ans) et Ruellan,

qui n'est jamais venu à Tonquédec ; deux autres ivrognes : Derrien (1732) et Huet (1742) ; un débauché, Rouxel (1705) (45). Le niveau intellectuel n'est pas non plus très brillant : 2 % de gradués, dont aucun docteur.

Les autres bénéfiques sur lesquels nous ayons des renseignements sont des prieurés : Saint-Magloire de Morlaix, la Trinité et Saint-Agathon à Guingamp, Kermaria an draou à Lannion, Notre-Dame-du-Tertre à Châtelaudren, les Fontaines à Plouagat, Saint-Georges à Plougasnou, Saint-Sauveur de Guingamp, Saint-Mathieu de Morlaix, les Fontaines à Pontrieux, la Madeleine à Lézardrieux. La noblesse y est toujours bien représentée (40 % des titulaires), mais 13 % des prieurs sont des commendataires, dont certains des étrangers : bénédictins de Saint-Riquier d'Amiens, de Saint-Valéry-sur-Yonne, du Bec, de Saint-Melaine de Rennes, de Nantes, un vicaire général de Reims et quelques parisiens.

*
**

L'un des traits essentiels du bref examen qui précède est incontestablement la place énorme occupée par la noblesse dans le recrutement du bas clergé trégorrois : alors qu'elle ne représente que moins de 3 % de la population totale, elle compose 22 % des recteurs, 37 % des chapelains, 40 % des prieurs, 60 % des chanoines de Notre-Dame-du-Mur ! Cependant, la place qu'elle occupe a tendance à se réduire dans le milieu des recteurs, si bien que de plus en plus, abandonnant les bénéfiques avec charge d'âmes, le clerc noble apparaît comme un « rentier de l'Eglise », vivant des revenus de ses chapellenies ou de ses prieurés, en contrepartie de la célébration d'une ou deux messes hebdomadaires. Par ailleurs, ces recteurs, chapelains, prieurs, d'origine presque uniquement locale, utilisent de plus en plus le biais de la résignation en cour de Rome pour nommer eux-mêmes leurs successeurs, ne laissant à l'évêque qu'une part restreinte de la collation et, à ceux qui n'ont aucun clerc dans leur famille, qu'une chance minime d'obtenir un bénéfice.

GEORGES MINOIS

(45) D'après les visites pastorales (cf. « Les visites épiscopales dans le diocèse de Tréguier de 1700 à 1750 », *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1978, page 23).

APPENDICE

Liste des recteurs des paroisses du diocèse de Tréguier au XVIII^e siècle, d'après les registres d'insinuations ecclésiastiques et les délibérations capitulaires. Pour chaque recteur, nous indiquons la date de sa prise de possession de la paroisse et celle de sa résignation (R) ou de son décès (D), le poste qu'il occupait lors de sa nomination, ses titres universitaires et quelques autres détails lorsque cela est nécessaire. Nous arrêtons la liste en 1790.

BELLE-ISLE : Jean Quintin : (D) 1711. - Jean le Ponen : 1711-1717 (R). - François Goeliou : 1717-1719 (R), curé de Saint-Jean-du-Baly à Lannion. - Yves le Rouge : 1719-1734. - Antoine le Goff : (D) 1784. - François Lavenant : 1784-1790.

BERHET : Alain Croleban : (D) 1718. - Michel le Bris : 1718-1729 (D), du diocèse de Quimper. - Joseph Géro : 1729-1733 (D), du diocèse de Quimper. - Jean Thoaneroille : 1733-1744 (D). - Jean Gouriou : 1744-1759 (D). - Jacques Rouzaut : 1759-1762 (R), directeur des Ursulines de Morlaix. - Jean Pluen : 1762-1773 (R). - Jean Pastol : curé de Trélévern, 1773-1790.

BOQUEHO : Michel Sevin : fin XVII^e siècle, chanoine de Tréguier, bachelier. - Joseph-Jacques Ernaut : (D) 1709. - Balthazar Seger : 1709-1722 (R). - Nicolas Quintin : 1722-1727 (R). - René Gautier : 1727-1766 (D). - François Corbel : 1766-?.

BOTLEZAN : Jean le Bonniec : (R) 1719. - Yves le Bonniec : 1719-1736 (D). - Pierre Jalo : 1736-1771 (D). - Gilles Maurice : 1771-1772 (R). - Jean-Marie Noblet : 1772-1780 (R). - Charles Briand : 1780-1788 (D), curé de Pleumeur-Gautier. - Yves le Marrec : 1788-1790.

BOTSORHEL : François Callain : 1692-1709 (R). - Théophile le Guichoux : 1709-1750 (R), du diocèse de Quimper. - Jean Coatanlem : 1750-1771 (D). - Antoine le Bourdelès : 1771-1781 (R). - Colle : 1781-1790.

BOURBRIAC : Maurice le Lot : (D) 1695. - François le Goff : 1695-1709 (D), recteur du Minihy. - Jean Coat : 1709-1738 (D), du diocèse de Léon. - Abgral Abrahamon : 1738-1770 (R), du diocèse de Léon. - Guillaume le Moal : 1770-1783 (D).

BRELEVENEZ : Claude Jégou : (D) 1701. - François le Goffic : 1701-1706 (R). - Noble Joseph le Borgne : 1706-1722 (D), recteur

de Cavan. - Yves Tréguier : 1722-?. - Joseph-René Boudehen : (R) 1765. - Pierre Boudehen : 1765-1780 (D), curé de Guerlesquin. - Hyacinthe-Jean le Bris : 1780-1790.

BRELIDY : Jean Nicole : (D) 1702. - Jean le Noan : 1702-1713. - Noble Christophe le Bihan de Keralo : 1713-1715 (R). - Louis Daniel : 1715-1721 (R), curé à Morlaix. - Louis Daniel : 1721 (R), du diocèse de Quimper, neveu du précédent. - François Prigent : 1721-1737 (R). - Jean le Guernevez : 1737-1744 (D). - Bertrand Trovel : 1744-1750 (R). - François le Gall : 1750-1757 (D). - Yves Jacq : 1757-1758 (R), du diocèse de Léon. - Jean-François le Diouris : 1758-1760 (R), chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Noble Maurice Moisant de Kerouriou : 1760-1765 (R), chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Rolland Jugain : 1765-1773 (D). - Noble Gabriel-François Guezou : 1773-1788 (R), recteur de Saint-Sauveur de Guingamp. - Noble Vincent Guezou : 1788-1790.

BUHULIEN : Jean le Parc : (R) 1692. - Yves Guillaume : 1692-1693 (R), recteur de Mantallot. - Jean le Bloas : 1693-1721 (R). - Jean le Pasquier : 1721-1728 (D), curé de Caouennec. - François Cavallan : 1728-?.

CAMLEZ : Yves le Bras : (D) 1708. - Henri Nicol : 1708 (R). - Noble Yves Lesné : 1708-1711. - Pierre le Bris : 1711-1730 (D). - Hervé Cazoulat : 1730-1731 (R), curé à Plougasnou. - Jacques le Carou : 1731-?.

CAVAN : Noble Jean de Kergariou : 1693-1701 (D), bachelier. - Noble Joseph le Borgne : 1701-1707 (R). - Nicolas le Gal : 1707-1726, du diocèse de Quimper. - Noble Honoré-Auguste-Jean de Tuonmelin : 1726-1735 (R). - Hervé Nouvel : 1735-1742 (R). - Henri le Bonniec : 1742-1762 (R), recteur de Saint-Laurent. - Yves Labbé : 1762-1778 (D), curé de Plouisy. - Jean-Marie le Poulzot : 1778-1786 (D), recteur de Trébeurden. - Jean-Marie le Jannic : 1786-1790, recteur de l'Hôpital à Tréguier.

CHATELAUDREN : Vincent le Charpentier : (D) 1716. - Nicolas Prat : 1716-?, docteur en théologie. - Pierre Boulay : (D) 1776. - Jean Godet : 1776-1777 (R), curé de Plourin. - François le Graët : 1777-1783 (D), directeur des Carmélites de Guingamp. - Gilles le Correziec : 1783-1790, du diocèse de Saint-Brieuc.

COATASCORN : François Mattorec : (R) 1694. - Olivier Savidan : 1694-1699 (R). - Maudet Gouriou : 1699-1719 (R). - François-Ignace Legendre : 1719 (R). - Pierre Cavan : 1719-1733 (D). - Guillaume le Pape : 1733-1738 (D). - Jean-Pierre Lamiré : 1738-1776 (D), du diocèse de Léon. - Pierre Jégou : 1776-1790, curé de Plouaret.

COATREVEN : Guillaume le Moal : 1692-1707 (D). - Maurice le Bourhis : 1707-1718 (D), du diocèse de Quimper. - Matthieu le Prestre : 1718-1719 (R). - Jacques de Gharanus : 1719-1722 (D), licencié en théologie. - Noble Yves Thos : 1722-1724 (R). - Matthieu Lozach : 1724-1760 (D), recteur de Squiffiec. - François Scolan : 1760-1790, directeur des Ursulines de Lannion.

GARLAN : Noble Hervé Kerguziou : (R) 1693. - Guillaume Jean : 1693-1699 (R), recteur de Plougonven, du diocèse de Quimper. - Jérôme Gobert : 1699-1719 (D), du diocèse de Quimper. - Noble François-Etienne Lesné de Penfantan : 1719-1763 (D), chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Jacques Guillou : 1763-1779 (D), curé de Lanrodec. - Christophe Derrien : 1779-1790, recteur de Tréduder.

GOMMENECH : Jean Frances : 1701-1719 (R). - Jean Cravet : 1719-1736 (D), neveu du précédent. - Pierre Derrien : 1736-1741 (D), bachelier. - Jacques du Mangoër : 1741-1742 (D). - Yves Siry : 1742-1783 (D). - Olivier Pirioc : 1783-1790.

GOUDELIN : il y a deux recteurs dans la paroisse : 1) celui qui est nommé par l'abbaye de Beauport : Le Pavec : (D) 1701. - Corentin le Milin : 1701-1709 (R). - Hervé-Yves Morvan : 1709-1719 (R). - Jean-Auguste le Not : 1719-1737 (D). - Michel Galbec : 1737-1747 (D). - Noble Charles Madelein le Du du Mezuel : 1747-1780 (R). - Noble Antoine-Louis du May : 1780-1790. - 2) Celui qui est nommé par l'abbaye de Beaulieu : François de la Jaille : (D) 1701. - Jean-Baptiste Nicolas : 1701-1702 (R), docteur en théologie. - Germain Cronin : 1702-1719 (D). - Noble Guillaume Coatarel : 1719-1735 (D). - Jérôme-Robert Jolivet : 1735-1736 (R), du diocèse de Rennes. - Jean-Athanase le Roux : 1736-1746 (D), noble. - Noble Maurice de Plusquellec : 1746-1754 (D). - Pierre Morice : 1754-1760 (R). - Noble Guillaume de la Grève : 1760-1766 (R), bachelier, recteur de Saint-Sauveur de Guingamp. - François-Balthazar le Provost : 1766-1790.

GUENEZAN : Louis Daniel : (R) 1718. - Henri Briand : 1718-1721 (R). - Alexandre-René le Garesec : 1721-1729 (R). - Claude le Coz : 1729-1773 (D), curé de Plouisy. - Paul Jolivet : 1773-1790.

GUERLESQUIN : Noble Jean Tolavat : (D) 1698. - François le Merchadeur : 1698-1740 (D). - Jacques Lamouroux : 1740-1759 (R), du diocèse de Quimper. - Olivier-Yves Perennes : 1759-1786 (R), du diocèse de Quimper. - Guillaume Perennes : 1786-1790, neveu du précédent.

GUIMAËC : Noble Louis de Cresolles : (D) 1700. - Pierre Gautier : 1700-1701 (R). - Jacques Fouesnel : 1701-?. - Jean du Parc : (D)

1730, noble. - Pierre Saliou : 1730-1743 (D), licencié. - Germain-Guy Cariou : 1743-1778 (D). - Isaac le Breton : 1778-1790.

GURUNHUEL : François le Bénéguer : (D) 1699. - Joseph Stephan : 1699-1704 (R), du diocèse de Quimper. - Guillaume le Jan : 1704-1708 (D), recteur de Pleven, diocèse de Quimper. - Jacques Turgot : 1708 (R), directeur des Carmélites de Guingamp. - Yves Conan : 1708-1715 (R), curé de Louargat. - Claude Coadalan : 1715-1718 (R), secrétaire de l'évêque. - Jean Cornic : 1718-1746 (D). - Yves Pierre : 1746-1757 (D). - Toussaint Clech : 1757-1782 (D). - Le Colen : 1782-1790.

HENGOAT : Raoul Nicot : (R) 1699. - Rodolphe Turiot : 1699-1700 (R). - François le Gac : 1700-1709 (R). - Yves Thos : 1709-1719 (R), curé à Bourbriac. - Maudet Ollivier : 1719-1747 (D). - Olivier le Moign : 1747-1768 (R). - Claude le Moign : 1768-1789 (D), neveu du précédent. - Pierre Larchantec : 1789-1790.

LANDEBAERON : François le Minoux : 1714-1728 (D). - Pierre Robert : 1728-1756 (D). - François Conan : 1756-1758 (R). - Jean-François le Bonniec : 1758-1773 (D), chanoine de Tonquédec. - Yves Ollivier : 1773-1778 (R). - Bertrand le Goas : 1778-1790.

LANGOAT : Noble Claude le Noir : (R) 1702. - Michel le Guern : 1702-1704 (R). - Louis Briand : 1704-1718 (R), recteur de La Roche-Derrien. - Noble Jean de Cresolles : 1718-1731 (D). - Thomas Treguer : 1731-1752 (D). - Guillaume Manach : 1752-1763 (D). - Noble François Noroy : 1763-1768 (D), bachelier, recteur de Saint-Sauveur de Guingamp. - François Capitaine : 1768-1782 (D).

LANMERIN : Jean le Bloas : 1693-1700 (D). - Yves Daniel : 1700-1706 (R). - Guillaume Glaziou : 1706-1709 (R). - René le Jollic : 1709-1715. - Fabien le Tinevez : 1715-1720 (D), recteur de Troguéry. - Yves le Chaffotec : 1720-1727 (R). - Louis le Rumeur : 1727-1733 (D), recteur de Troguéry. - Jean le Mezec : 1733-1756 (D). - Jean-Louis Léon : 1756 (R). - Jean le Merez : 1756 (R). - Jean le Roux : 1756-1761. - Guillaume Clech : 1761-1764 (R), curé à Tréglamus. - Germain-Guy Cariou : 1764-?, curé de Saint-Jean du Doigt. - Jacques Jezekel : (D) 1774. - Jean le Joliff : 1774-1787 (D), recteur de Saint-Michel-en-Grève. - François Lozach : 1787 (R). - Jacques le Voyer : 1787-1790.

LANNION : Jacques Guéguen : (R) 1701. - Pierre Guéguen : 1701-1735 (D), bachelier. - Yves le Bréaudour : 1735-?, docteur en théologie, official de Tréguier. - Hervé le Nouvel : (D) 1787. - Noble Louis-François le Barazer de Kermorvan : 1787-1788, chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Noble Le Bricquier de Meslin : 1788-1790.

224 LE RECRUTEMENT DU BAS CLERGÉ DANS LE TRÉGOR

LANVEZEAC : Yves Torzava : (D) 1720. - Yves le Gruiec : 1720-1745 (D). - Yves le Coz : 1745-1778 (D). - Noble Yves-Marie Bobony : 1778-1790.

LE FAOUE : Yves Falegun : (D) 1718. - Charles le Toullec : 1718-1729 (R). - Rolland le Roux : 1729-1760 (D), curé à Plésidy. - Guillaume Jouan Jan : 1760-1783 (D). - Yves Duval : 1783-1790.

LE MERZER : François le Breton : (R) 1696. - Olivier le Dréau : 1696-1728 (D). - Jean-François-Joseph Guiton : 1728 (D), du diocèse de Quimper. - Maurice Bizien : 1728-1729 (R), recteur de Ploezal, paralysé en 1729. - Yves de Lesquelen : 1730-?, noble.

LE PONTTHOU : René Gourven : (R) 1706. - Noble Toussaint-Louis Lesné : 1706-1722 (D). - François Guillou : 1722-1766 (R), du diocèse de Léon. - Jean-Marie Pirart : 1766-1790, bachelier, neveu du précédent, du diocèse de Léon.

LOC ENVEL : Noble Jean-Philippe le Marquer : (D) 1720. - François Banarbes : 1720 (R). - Yves le Guyader : 1720-1735 (D). - Yves le Goaz : 1735-1739 (D). - Olivier Auffret : 1739-?. - François Geffroy : (R) 1769. - Jacques Gestin : 1769-1770 (D). - Richard le Roux : 1770-1790.

LOUANNEC : René Conan : (R) 1698. - Noble Alain le Borgne : 1698-1701 (D), recteur de Pleubian. - Noble Gilles le Noir : 1701-1727 (D), recteur de Langoat. - Gilles le Locq : 1727-1740 (D), recteur de Trélévern. - Théobald Guiomar : 1740-1754 (D), recteur de Saint-Gilles. - Noble Philibert-François-Joseph de Parthenay : 1754-1788 (D). - Nicolas Jégou : 1788-1790.

LOUARGAT : Julien Floyd : 1712-1729 (D), noble. - Pierre Bonel : 1729-1734, licencié, destitué par l'évêque comme incapable. - Noble Jacques-François du Garzpern : 1734-1765, bachelier. - Noble Guillaume de la Grève de Porzanzal : 1765-1771 (D), bachelier, recteur de Goudelin. - Noble Joseph de la Grève de Porzanzal : 1771-1790, neveu du précédent.

MANTALLOT : Yves Guillaume : (R) 1692. - Jean le Parc : 1692-1696 (R), recteur de Buhulien. - Pierre Riou : 1696-1716 (D), du diocèse de Quimper. - René-Olivier le Rouge : 1716-1753 (D), du diocèse de Dol. - Maudez le Gorrec : 1753-1775 (D). - François Pezron : 1775-1779 (D). - François Prigent : 1779-1790.

MINIHY-TREGUIER : François le Goff : (R) 1696. - Noble Jean-François du Moustery : 1696-1705 (R). - Yves Daniel : 1705-1745 (D), recteur de Lanmerin. - Pierre Lasbleiz : 1745-1760 (D), recteur

de la Rive, à Tréguier. - François-Marie le Calvez : 1760-1783 (D). - Charles Malet : 1783-1784, recteur de la Rive, à Tréguier. - Lucien Lucas : 1784-1790.

NOTRE-DAME DE GUINGAMP : François Roger : (R) 1699, docteur en théologie. - Laurent Mahé : 1699-1700 (R), docteur en théologie. - Tugdual Seger : 1700-1701 (R), bachelier. - Pierre Bobony : 1701-1705, recteur de Plouisy. - Noble Jean-Baptiste Nicolas : 1705-1715 (R), docteur en théologie. - Noble Laurent-Etienne Mahé de Kerbiriou : 1715-1722 (D), docteur en théologie, recteur de Plougonver. - Noble Toussaint Péan : 1722-1735 (D), docteur en théologie, recteur de Plougrescant et de Plounevez-Moëdec. - Noble Laurent-Charles du Breil du Rays : 1735-?, bachelier, du diocèse de Quimper. - Noble Alain Lesquen de Kerohant : (D) 1771. - Guillaume-François Got : 1771-1790.

PEDERNEC : Guillaume Clech : (R) 1729. - Alexandre-René le Gareres : 1729-?, recteur de Guénézan. - Bertrand Trovec : (D) 1765. - Noble Maurice Moysan, recteur de Brélidy : 1765-?.

PENVENAN : François le Lézec : (R) 1707. - Maurice Dagorn : 1707-1723 (D), curé à Quemper-Guézennec. - Pierre le Bras : 1723-1746 (D), curé à Ploumagoar. - Noble Maurice de Plusquellec : 1746-?, recteur de Goudelin. - Guy Henry : (D) 1769. - Jean Mahé : 1769-1770 (D), recteur de La Roche-Derrien. - Louis le Nuder : 1770-1778 (R). - Yves Ollivier : 1778-1790, recteur de Landebaëron.

PLESIDY : Jean Jonas : 1695-1696 (R), recteur du Folgoat, diocèse de Léon. - François Coz : 1696-1698 (R), du diocèse de Rennes. - Philippe Nicol : 1698-1707 (D), recteur de Plouigneau. - Noble Marc Chrestien : 1707-1708, docteur en théologie, recteur de Ploubezre. - Noble Jean-Baptiste de Plusquellec : 1708-1718 (R). - Charles Thos : 1718-1733, recteur de Pont-Melvez. - Noble Laurent-Charles du Breil du Ruys : 1733-1734, bachelier. - Noble Honoré-Auguste-Jean de Tuonmelin : 1734-1763 (D), recteur de Cavan. - Noble Jean-Joseph le Loer : 1763-1769 (D), bachelier. - Pierre Querou : 1769-1790, recteur de Trézélan.

PLESTIN : Michel Fournio : (D) 1722. - Yves Rouget : 1722-1764 (R). - Guillaume Rouget : 1764-1780 (D), curé à Tréglamus. - Guillaume Rouat : 1780-1790.

PLEUBIAN : Noble René de Trolong : (D) 1692. - Noble le Borgne : 1692-1698 (R), recteur de Lanmodez. - René Conan : 1698-1701 (R), recteur de Louannec. - Guillaume le Brigant : 1701, chanoine de Notre-Dame-du-Mur, il est révoqué. - Noble Mathieu le Prestre : 1702-1713. - Laurent le Baruet : 1713-1727 (D). - Noble René du

226 LE RECRUTEMENT DU BAS CLERGÉ DANS LE TRÉGOR

Pan de Kerguenech : 1727-1754 (D), du diocèse de Saint-Brieuc. - Noble Joseph-Charles le Dauphin du Porzou : 1754-1774 (D). - Noble Pierre-Gabriel Cillart de Kerallio : 1774-1790, sacriste de la cathédrale.

PLEUDANIEL : Pierre-Rolland Estienne : (D) 1706. - François Burlot : 1706-1740 (R), du diocèse de Quimper. - Vincent Guillou : 1740-?.

PLEUMEUR-BODOU : Jacques Clech : (D) 1717. - Guillaume le Men : 1717-1730 (D). - Pierre Follet : 1730-1752, curé à Lannion. - Le Bellec : 1752-1754. - Manach : 1754-?. - François Herpé : (D) 1777. - Noble Louis-Gabriel du Largez : 1777-1790, recteur de Trézélan.

PLEUMEUR-GAUTIER : Maran : 1714-1756. - Noble Pierre de Lanrivinen : 1756-?.

PLOÉZAL : Jean-Joseph le Noan : (R) 1724, docteur en théologie. - Antoine Clech : 1724 (R), recteur de Prat. - Noble Jean le Coniat : 1724-1727, bachelier, du diocèse de Saint-Brieuc, réside à Paris. - Noble Maurice Bizien : 1727-1728 (R), chanoine de Saint-Brieuc. - Noble François le Gouérou : 1728-?. - Noble Bahezre de Lanlay : (R) 1768. - Jean Jigant : 1768-1790.

PLOUAGAT-CHATELAUDREN : Philippe Nicol : (R) 1696. - Frère le Moyne : 1696-1698 (R). - Jean Marion : 1698-1710, il vivait à Pordic et est révoqué. - Noble René du Garspern : 1710-1728 (R). - Pierre Voyer : 1728-?.

PLOUEGAT-GUERAND : Noble de Kerloaguen : (D) 1721. - Jacques Steun : 1721-1722 (R), du diocèse de Léon. - René Guillerm : 1722-1746 (D), du diocèse de Léon, neveu du précédent. - Jacques le Lévrier : 1746-1758 (D), curé à Lannion. - Yves Jacq : 1758 (R), recteur de Brélidy. - Noble Etienne-Bénigne le Bihan de Gourivo : 1758-1768 (R). - Noble Thomas-Yves le Roux de Porslan : 1768-1779 (D), recteur de Trébeurden. - Noble Pierre-Marie-Rolland de Cheffontaines : 1779-1790, recteur de Saint-Sauveur de Guingamp.

PLOUEGAT-MOYSAN : Nicolas Prigent : (D) 1735. - Yves Quého : 1735-1746 (D), du diocèse de Vannes. - Noble Julien le Frotter de Kerhingant : 1746-1753 (R). - Jean Dupré : 1753-1771 (R), recteur de Trédrez. - Sébastien le Men : 1771-1772 (D). - Jean-Marc Guaffuec : 1772-1790, licencié.

PLOUARET : Jean-François le Frottec : (D) 1770. - René-Joseph Geffroy : 1770-1778 (R). - René-Yves Fercoq : 1778-1790, directeur des Ursulines de Lannion.

PLOUBEZRE : Yves le Binic : (R) 1700. - Noble Alexandre de Coatanscourn : 1700-1704 (D), recteur de Loguivy-Plougras. - Noble Marc Chrestien : 1704-1719 (D), docteur en théologie. - François Ralle : 1719-1721 (D), du diocèse de Vannes. - Claude le Noir : 1721 (R), recteur de Louannec. - François le Luron : 1721-1764 (R). - Jacques Jezekel : 1764-1780. - Toullic : 1780-1790.

PLOUËC : Maudet Ropert : (D) 1717. - François Quérou : 1717-1718 (R), docteur en théologie, du diocèse de Dol. - Pierre le Dréau : 1718-?, curé à Pommerit-Jaudy. - Jean Pascot : (D) 1745. - Yves Mahé : 1745-?, curé à Lannion. - Pierre Perrin : (D) 1785. - Antoine Dufuet : 1785-1790.

PLOUEZOCH : Alain Poilpré : 1698-1701 (D). - René Odjo : 1701-1748 (D), du diocèse de Quimper. - Charles le Brigant : 1748-1777 (D). - Noble Jacques-Louis Guino : 1777-1778 (R), chanoine de Tréguier, licencié, vicaire général. - Joseph Geffroy : 1778-1790, recteur de Plouaret.

PLOUGASNOU : Jean le Court : (R) 1697. - Hervé de Coatandoz : 1697-1707 (D), du diocèse de Léon. - Noble Jean Michel : 1707 (D), licencié. - Noble Jean-Olivier du Garspern : 1707-1741 (D), du diocèse de Quimper. - Le Sequin : 1741-1742 (D). - François Morvan : 1780-1790.

PLOUGONVEN : Guillaume Jean : (R) 1693. - Noble Hervé Kerguiziau : 1693-1696 (D), recteur de Garlan. - Noble Corentin le Roux : 1696-?, docteur en théologie, archidiacre de Châlons. - Kerneau : 1780-1790, chanoine de Tonquédec.

PLOUGONVER : Guillaume Folae : (R) 1699. - François Roger : 1699-1705 (R), docteur en théologie. - Noble Laurent-Etienne Mahé de Kerbiriou : 1705-1715 (R), docteur en théologie, recteur de Notre-Dame de Guingamp. - Noble Jean-Baptiste Nicolas : 1715-1735 (D), docteur en théologie, recteur de Notre-Dame de Guingamp. - Pierre Derien : 1735-1737 (R), bachelier. - Noble Charles du Garzpern : 1737-?, en contestation avec Simon le Hénaff, recteur d'Arnay. - Théophile le Guichoux : (R) 1757, du diocèse de Quimper. - Olivier-Marie le Guichoux : 1757-1790, neveu du précédent.

PLOUGRAS : François Nicolas : (D) 1696. - Noble Alexandre de Coatansour : 1696-1701 (R). - Noble Hyacinthe de Calloet : 1701-1703 (R). - Noble Jacques-René de Calloet : 1703-?, neveu du précédent. - François le Diouguel : (D) 1751. - Jacques le Gloan : 1751-?. - Louis le Neuder : (D) 1786. - Guillaume le Penven : 1786-1789 (D). - Philippe Ella : 1789-1790.

- PLOUGRESCANT** : Yves le Bohec : (D) 1715. - Noble Toussaint Péan : 1715-1722 (R), bachelier. - Noble François-Ignace Legendre de Bois-Brun : 1722-1762 (D). - Jacques Derien : 1762-1768 (R), directeur des Ursulines de Tréguier. - Jean-Marie le Ny : 1768-1785 (D), recteur de Servel. - Noble Gabriel-Marie de Kerallio : 1785-1790.
- PLOUGUIEL** : Noble Philippe Quintin : 1693-1694 (R), chanoine de Tréguier. - Guillaume Colas : 1694-1709 (R). - Noble Joseph-Christophe le Bigot de Kerjegu : 1709 (D), du diocèse de Quimper. - François le Gac : 1709-?. - Louis Daniel : (D) 1731. - Noble Eléonor-Marie Legendre de Villorbaine : 1731-1746 (R), chanoine de Tréguier. - Jean Pluen : 1746-1762 (R). - Jacques Rouzaut : 1762-1772 (R), recteur de Berhet. - Joseph Even : 1772-1777 (R). - Louis le Neuder : 1777-1782 (R).
- PLOUIGNEAU** : Guy Omart : (R) 1696. - Philippe Nicol : 1696-1698 (R), recteur de Plouagat. - François Coz : 1698-1707 (D), recteur de Plésidy. - Jacques Clech : 1707-1708 (R), recteur de Pleumeur-Bodou. - François le Dréau : 1708-1719 (R). - François le Gac : 1719-1732 (D). - Noble Jacques le Gall de Kermorvan : 1732-1759 (D). - Noble François le Bahezre de Lanlez : 1759-1760 (R). - Noble Guillaume-Marie de Montfort de Kersalut : 1760-1782 (R), bachelier.
- PLOUISY** : Pierre Bobony : (R) 1701. - Tugdual Seger : 1701-1717 (R), vicaire de Notre-Dame de Guingamp. - Pierre Quérou : 1717 (R), recteur de Trégonneau. - Noble Bernard-François de Rigolé de Kerleverien : 1717-1720 (R), docteur en théologie, chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Noble Marc-Antoine de Saint-Domingue : 1720-?. - Yves le Campion : (D) 1777. - François le Noan : 1777-1779 (R), curé à Saint-Melaine de Morlaix. - Jean Ollivier : 1779-1790.
- PLOUJEAN** : Jean-Baptiste Brénugat : (D) 1717. - Noble Jean-Baptiste de Plusquellec : 1717-1727 (R), recteur de Plésidy. - Noble Jacques-Louis de Kermar : 1727-1746 (D), vicaire de Saint-Jean-du-Latran, bachelier. - Noble Pierre-Marie le Belbez : 1746-1748 (R), du diocèse du Léon. - Noble Guillaume le Belbez : 1748-1750 (D), neveu du précédent. - Yves Mahé : 1750-1758 (D). - Yves Jacq : 1758-1768 (D), recteur de Plouégat-Guerand. - Noble François Bahezre de Lanlay : 1768-1790, recteur de Ploëzal.
- PLOULECH** : Jean Geffroy : (D) 1718. - Claude Coadalan : 1718-1730 (D), recteur de Gurunhuel. - Yves Salaün : 1730-1747 (D), curé à Plouisy. - Noble Jean Adam du Pont : 1747-1759 (D). - Mathurin le Berre : 1759-1782 (D), curé à Pleumeur-Bodou.

PLOUMAGOAR : Yves le Boniec : (D) 1697. - Yves le Berre : 1697-1698 (R), recteur de Saint-Père-en-Retz. - Tugdual Séger : 1698-1702 (R), bachelier. - Noble Gilles de la Grève : 1702-1708 (R). - Noble Toussaint Péan : 1708-1715 (R), bachelier. - Noble Jean de Cresolles : 1715-1718 (R), prieur de Sainte-Croix de Guingamp. - Louis Briand : 1718-1723 (D). - Yves Fraboulet : 1723-?, du diocèse de Quimper. - Le Roy : (D) 1740. - Thomas Mordellet : 1740-1757 (D). - François Ollivier : 1757-1763 (D). - Guillaume Jannic : 1763-?. - Joseph Bazil : (D) 1784. - Rolland Bodrot : 1784-1788 (D). - Julien Dedienne : 1788-1790.

PLOUMILLIAU : Noble Rolland Chrestien : (R) 1704. - Noble Jean-François du Moustereou : 1704-1725 (R), recteur du Minihy. - René-André Rolland : 1725-1744 (D). - Noble Jean de Lezormel : 1744-1786 (D), licencié, chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Guy Maurice : 1786-1790.

PLOUNERIN : Jean le Tirand : (D) 1715. - Noble Christophe le Bihan : 1715-1726 (D), recteur de Brélidy. - Jacques le Gloan : 1726-1752. - François Lavanant : 1752-1771 (D). - François Hublé : 1771-1773 (D). - Pierre-Louis Pastol : 1773-1790, bachelier.

PLOUNEVEZ-MOËDEC : Pierre Colin : (R) 1704. - Guillaume Colin : 1704 (R), du diocèse de Quimper. - Joseph Robin : 1704-1712, du diocèse de Quimper. - Jacques Abgral : 1712-1718 (R). - Noble Jean-Baptiste le Rouge : 1718-1722 (D), du diocèse de Dol. - Noble Toussaint Péan : 1722 (R), docteur en théologie, recteur de Plougrescant. - Noble Georges-Yves de Kerret : 1722-1730 (R), chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Noble Rolland-René du Parc Kerret : 1730-1754 (D). - Louis Thomin : 1754-1768 (D). - Noble Etienne-Bénigne le Bihan de Gourivo : 1768-1790, recteur de Plouégat-Guerand.

PLOURIN : Etienne le Roux : (R) 1706. - Noble Jean-Baptiste de Cresolles : 1706-1707 (R), du diocèse de Léon. - Noble Bernard Salaün : 1707-?. - Noble Joseph de Saint-Gilly : 1716 (R), du diocèse de Léon. - Noble Joseph de Saint-Gilly : 1716-1733, neveu du précédent. - Noble François de la Fruglaie de Kerver : 1733-1736 (D), chanoine de Tréguier. - Louis Briand : 1736-1764 (R), licencié. - François-Ollivier le Goff : 1764-1790, neveu du précédent.

PLOUZELAMBRE : Noble Yves Oget : (R) 1720. - François Calvez : 1720-?, recteur de Loguivy-les-Lannion. - Jean le Montréer : (R) 1764. - Jean le Montréer : 1764-?, neveu du précédent.

PLUFUR : Noble Christophe de Kerautret : 1704-1717 (D). - Jean-Hervé Illion : 1717-1724 (D). - Pierre-Guillaume Philippe : 1724-

230 LE RECRUTEMENT DU BAS CLERGÉ DANS LE TRÉGOR

1738 (D), du diocèse de Dol. - Noble Ignace de Trolong : 1738-1762 (D). - Louis le Vacon : 1762-1781 (D).

PLUZUNET : Nicolas Clech : (D) 1701. - Olivier le Bourhis : 1701-1703 (R), du diocèse de Léon. - Noble Joseph le Parquer : 1703-1719 (R), du diocèse de Léon. - François Guellou : 1719-1721 (D), recteur de Belle-Isle-en-Terre. - Henri Briand : 1721-1730 (D), recteur de Guénézan. - Pierre le Dourguy : 1730-1748 (D), du diocèse de Léon. - Pierre-Claude Nicolas : 1748-1764 (R). - Louis-Rolland Nicolas : 1764-1777 (D), frère du précédent, principal du collège de Tréguier. - Jean Godest : 1777-1790, recteur de Châtaudren.

POMMERIT-JAUDY : Nicolas le Dû : (R) 1703. - François Roger : 1703-1725 (D), docteur en théologie. - Noble Jean-Hyacinthe Chrestien de Tréveneux : 1725-1783 (D), bachelier, chanoine de Tréguier. - Jean-Marie Noblet : 1783-1790.

POMMERIT-LE-VICOMTE : Noble Jacques de la Grève : (D) 1715, docteur en théologie. - Vincent Riou : 1715-1716 (R), théologal de la collégiale de Guérande. - Noble Jérôme le Gonidec : 1716-1725 (D), du diocèse de Quimper, recteur de Saint-Gilles. - Noble Yves-François Olitro : 1725-1736 (R), bachelier et licencié du diocèse de Quimper. - Noble Jean-Baptiste de Kermel du Pouilladou : 1736-1738 (D). - Noël Collin : 1738-1762 (D), du diocèse de Saint-Brieuc. - Noble François Josset de la Chaquelière : 1762-1763 (D), du diocèse de Rennes. - Noble Louis-François de Visdelou : 1763-1785 (D). - Noble Pierre de Lespinasse : 1785-1790.

PONT-MELVEZ : Guillaume Grimault : (R) 1696. - Charles le Tos : 1696-1715 (R). - Julien Ollivier : 1715-?. - Nicolas : (D) 1764. - Guillaume Clech : 1764-1765. - Yves Riou : 1765-1767 (D). - Noble Charles-Joseph Blanvillain de Keraudry : 1767-1784 (D). - Charles-Julien le Bivic : 1784-1790.

PRAT : René le Louannec : 1693-1708 (D). - Antoine Clech : 1708-?, curé à Lannion. - Jean-Claude Cosquart : (R) 1785. - François Nayrod : 1785-1790.

QUEMPEL-GUEZENNEC : Noble Alexandre de Toulcoat : (D) 1699. - Honorat de Coatles : 1699-1726 (D). - Noble Simon de Brémond de Keriouvel : 1726-1727 (R), du diocèse de Léon. - Noble Antoine Valentin : 1727-1729 (D), du diocèse de Léon, chanoine de Luçon. - Noble Jean-François le Gonidec : 1729-1746 (R). - Noble Joseph-Marie de Kerguenech : 1746-1784 (D), docteur en théologie, chanoine de Tréguier. - Noble Joseph-Marie de Kermel : 1784-1790.

QUEMPERVERN : Louis le Berre : 1701-1707 (R), du diocèse de Quimper. - Olivier le Roux : 1707-1744 (D), du diocèse de Quimper. - Yves le Bail : 1744-1757 (D), curé à Lézardrieux. - Guillaume le Dantec : 1757-1775 (D). - Guy Huon : 1775-1786 (D). - Guillaume Jouan : 1786-1790.

LA ROCHE-DERRIEN : Yves le Saint : (D) 1703. - Louis Briand : 1703-1705 (R). - René le Cuziat : 1705-1714, maître ès arts. - Alain le Dù : 1714-1730 (R). - Yves le Cosmeur : 1730-?, curé à Langoat. - Claude le Polozec : (D) 1765. - Jean Mahé : 1765-1769 (R), curé à Ploëzal. - François Geffroy : 1769-1773 (D), recteur de Loc Envel. - Yves Laviec : 1773-1790.

ROSPEZ : Nicolas le Guyader : (D) 1727. - Sébastien Château : 1727-1728 (R). - Joseph Habrahamet : 1728-1730 (R), docteur en théologie. - Charles le Ponein : 1730-1735, du diocèse de Dol. - Jean Dannic : 1735-1765 (R). - Noël le Floch : 1765-1774 (R), neveu du précédent. - Jean Morvan : 1774-1790.

SAINTE-CROIX DE GUINGAMP : Noble Jean de Cresolles : 1708-?. - Jean Boessy : (D) 1727. - Noble Jacques-François du Garspern : 1727-1729 (R). - Guillaume Trivis : 1729-?, chanoine de Sainte-Croix. - Jacques le Men : (R) 1759. - Pierre le Men : 1759-1772. - Maurice Derrien : 1772-1790.

SAINT-GILLES : Noble Jérôme le Gonidec : 1715-1717 (R), du diocèse de Quimper. - Noble Alain de Saint-Jalen : 1717-1725 (D), curé à Pommerit-le-Vicomte. - Noble François-Gervais de Coattarel : 1725-1731 (D), du diocèse de Saint-Brieuc. - Thibaut Guiomar : 1731-1740 (R). - Théobald Arnes : 1740-1774 (D), bachelier. - Jean Morvan : 1774-?. - Launay Cozou : (D) 1782. - Noble Maurice-Joseph de Kermel : 1782-1785 (R). - Henri le Gall : 1785-1790.

SAINTE-LAURENT : Olivier Michel : (R) 1702. - Noble François Retour : 1702-?. - Charles le Breton : (D) 1734. - Nicolas Philippe : 1734-1738 (D). - Henri le Bonniec : 1738-1742 (R). - Hervé Nouvel : 1742-?.

SAINTE-MATTHIEU DE MORLAIX : Noble François Jagu : (R) 1707. - François Roger : 1707-1708 (R), chanoine de Tréguier. - Noble Guillaume Colas : 1708-1729 (R), recteur de Plouguiel. - Noble Georges-Yves Kerret de Keravel : 1729-?, bachelier, recteur de Plounevez. - Noble Quechery de la Touche : (D) 1780. - Jean-Marie Pitot : 1780-1790.

SAINTE-MELAINE DE MORLAIX : Noble René Gourven : 1705-1707 (D), prieur du Ponthou. - Noble Jean-Baptiste de Cresolles : 1707-1743 (R), recteur de Plourin. - Noble Jean-Corentin de Lezormel : 1743-?, licencié, chanoine de Notre-Dame-du-Mur. - Noble Claude

232 LE RECRUTEMENT DU BAS CLERGÉ DANS LE TRÉGOR

le Clerc de Aulnaye : 1762-1777 (D), du diocèse de Saint-Brieuc. - Noble Yves Guillou de Keranrun : 1777-1778 (R), docteur en théologie. - Noble Vincent Guillou de Penanguer : 1778-1779 (R), recteur de Pleudaniel. - Noble Jacques-René Chaillou : 1779 (R), docteur en théologie, recteur de Mortagne. - François le Noan : 1779-1790, recteur de Plouisy.

SAINT-MICHEL-EN-GREVE : Hervé Nicolazic : (D) 1746. - Yves Queffeuilou : 1746-?. - Maurice Salaün : (D) 1768. - Noble Jean le Joliff : 1768-1771 (R). - Noble Julien le Frotec de Kerhingant : 1771-1774 (R), recteur de Trédrez. - Cosme-Marie Jourand : 1774-1790.

SAINT-QUAY : Claude Grignard : (R) 1692. - Noble Yves Jacob : 1692-1718 (R), du diocèse de Dol. - Pierre Berthou : 1718-1754 (D). - Jean le Braz : 1754-?.

SAINT-SAUVEUR-LES-GUINGAMP : Alain de Prion : (R) 1701. - Jean le Fèvre : 1701 (D). - Michel le Guern : 1701-1703 (R). - Guillaume Thépaut : 1703-1715, du diocèse de Quimper. - Jean le Rebus : 1715-1716 (R). - Olivier Turgot : 1716-?. - Noble Guillaume de la Grève : (R) 1760, bachelier. - Noble François Noroy : 1760-1763 (R), bachelier. - Noble Gabriel-François Guezou : 1763-1773 (R). - Pierre-Louis Pastol : 1773 (R), bachelier. - Yves Louédec : 1773-1777 (R). - Noble Pierre-Marie-Rolland de Cheffontaine, chanoine de Notre-Dame-du-Mur : 1777-1779 (R). - Guillaume-Julien Cole : 1779-1790.

SERVEL : Jean Guyon : 1694-1702 (R). - Yves le Diouris : 1702-?, recteur de Trégrom. - Philippe Henry : (D) 1730. - Jacques le Chevalier : 1730-1762 (D). - Noble Jean-Baptiste de Grasiliet : 1762-?, curé à Servel. - Jean-Baptiste-Marie le Ny : (R) 1768. - Jacques Derrien : 1768-1784, recteur de Plougrescant. - Jacques le Lepvrier : 1784-1790.

SQUIFFIEC : Jean Herdon : (R) 1695. - Vincent le Ronée : 1695-1708 (R), recteur de Plozevet. - Jean-Joseph le Noan : 1708-1711, recteur de Brélidy. - Mathieu Lozach : (R) 1724, du diocèse de Quimper. - Jean le Palec : 1724-1731 (D), du diocèse de Vannes. - Jean Jégou : 1731-1744 (D). - Laurent André : 1744-1757 (D), curé à Saint-Eutrope. - Maurice Perrin : 1757-?.

TONQUEDEC : le recteur est ici le prévôt de la collégiale et sa nomination n'apparaît pas dans les registres d'insinuations.

TREBEURDEN : Raymond le Graët : 1707-1717 (D). - Jean le Poncin : 1717-1728 (D), recteur de Belle-Isle. - Rolland le Mindu : 1728 (R). - Jean Lidinic : 1728-1730 (D), curé à Quemper-Guézennec. - Yves Conan : 1730-?, curé à Pluzunet. - Le Coat : (D) 1763. -

Noble Thomas-Yves le Roux de Porzlan : 1763-1768. - Jean-Marie-Charles le Poulzot : 1768-1778 (R). - François Nayrod : 1778-1785 (R). - Jean-Claude Cosquart : 1785-1790 (recteur de Prat).

TREDARZEC : Claude la Fosse : (R) 1708. - Léon Riou : 1708-1732, vicaire de la cathédrale. - Yves le Béaudour : 1732-1736, docteur en théologie. - Pierre le Lay : 1736-1763 (D). - Noble Gabriel Cillart de Kerannio : 1763-1775 (R). - Joseph-Marie Couston : 1775-1790.

TREDREZ : Jean Mevel : (D) 1716. - René Henry : 1716-1731 (D). - Du Pré : 1731-1753 (R). - Noble Julien le Froter de Kerhingant : 1753-1771 (R), recteur de Plouégat-Moysan. - Noble Jean le Joliff, en contestation avec Charles Roverch à partir de 1772.

TREDUDER : Hervé Oger : (D) 1723. - Louis Lejeune : 1723-1731 (D). - Yves le Gall : 1731-1752, curé à Plouguicl. - Pierre Floch : 1752-1770 (D). - Christophe Derrien : 1770-1779 (R). - Pierre Piriou : 1779-1790.

TREGASTEL : Jean Adelin : (R) 1703. - Sylvestre le Treut : 1703-1728 (R). - Sylvestre le Treut : 1728-1754 (D), frère du précédent. - François le Houérou : 1754-1772 (R). - Henri Lagain : 1772-1782 (D).

TREGONNEAU : Pierre Quérou : (D) 1729. - Yves le Clenche : 1729-1755 (D), du diocèse de Vannes. - Olivier le Diourou : 1755-1772 (D). - Yves Caïtté : 1772 (R). - Jean le Calvez : 1772-1790.

TREGROM : Yves le Diouris : (R) 1702. - Jean Guyon : 1702-1722 (D). - Julien Hamon : 1722-1742 (D). - Pierre le Bouété : 1742-1771 (R). - François Roger : 1771-1790, curé à Trégrom.

TREGUIER : 1) *Paroisse de l'Hôpital* : Pierre Ferioc : (D) 1715. - Gilles Lallès : 1715-1732 (D), curé à Plougonver. - Noble Jean-Baptiste le Rouge : 1732-1735 (R), du diocèse de Léon. - Jean Adam : 1735-1742 (D), vicaire de la cathédrale. - Marc Henry : 1742-1743 (R), chanoine de Tonquédec. - Joseph-Jacques Pitot : 1743-1745 (R). - Olivier Grenard : 1745-1749 (R), sous-sacriste de la cathédrale. - Charles le Mercher : 1749-1753 (D), principal du collège de Tréguier. - Jean le Troadec : 1753-1764 (R), curé à Pleumeur-Gautier. - Guillaume le Marellec : 1764-1779 (D). - Charles Malet : 1779-1781 (R), curé au Minihiy. - Jean-Marie Jannic : 1781-1788 (R). - Louis-Marc le Guern : 1788 (R), curé à Trégastel. - Yves-René Duédal : 1788-1790.

TREGUIER : 2) *Paroisse de la Rive* : Guillaume le Page : (D) 1698. - Jacques le Calvez : 1698-1732 (D), docteur en théologie. - Pierre Lasbleiz : 1732-1745 (R), directeur des Paulines de Tréguier. -

Joseph-Jacques Pitot : 1745-1764 (D), recteur de la paroisse de l'Hôpital. - Jean le Troadec : 1764 (D), recteur de la paroisse de l'Hôpital. - Joseph le Barazer : 1764-1780 (D), curé à Lannion. - Charles Malet : 1780-1790, recteur de la paroisse de l'Hôpital.

TRELEVERN : Jean Hervé : (R) 1695. - Le Calvez : 1695-1718 (D). - Gilles le Locq : 1718-1727 (R). - Guillaume le Guével : 1727-1745 (D), curé à Plourin. - Trémeur Marjou : 1745-1762 (D). - François Larchet : 1762-?.

TREVEREC : Olivier Hervé : (D) 1698. - Yves le Gal : 1698-1705 (D). - Christophe le Guern : 1705-1708 (D). - Pierre le Corre : 1708-?. - Noble Charles du Garzpern : (R) 1737. - Jean Devalan : 1737-?, du diocèse de Quimper. - Laurent Jégou : (D) 1768. - Noble Louis Penhoadic de Lesverec : 1768-1769 (D). - Gilles Maurice : 1769-?.

TREZELAN : Guillaume Quilgarts : (R) 1707. - Jean le Tiec : 1707-1708 (R). - Pierre Elien : 1708-1730 (D). - Yves Gérrou : 1730-1754 (D), curé à Pleudaniel. - Rolland Cloarec : 1754-1764 (D). - Pierre Quérou : 1764-1769 (R). - Joseph-Marie Arzic : 1769-1774 (D). - Noël le Floch : 1774-1775 (R), recteur de Rospez. - Rolland Derrien : 1775-1776 (D), recteur de Trévou-Tréguinec. - Noble Gabriel-Louis du Largez : 1776-1777 (R), curé à Ploumilliau. - Yves Ollivier : 1777 (R), recteur de Landebaëron. - Yves le Louédec : 1777-1790, recteur de Saint-Sauveur-les-Guingamp.

TREZENY : Sébastien Perrot : (R) 1697. - Guillaume le Tiec : 1697-1719 (R). - Jean Pierre : 1719-1735 (D), curé à Louanec. - René Matorret : 1735-1739 (D), chanoine de Tonquédec. - Charles le Lavenant : 1739-1756 (D). - Jacques-François le Jennou : 1756-1757 (D). - Pierre Ollivier : 1757-1786 (D), curé à Saint-Gilles. - Gabriel-François Mordellet : 1786-1790, curé à Saint-Jean-Kerdaniel.

LA TRINITE PRES GUINGAMP : Jean le Boussellec : (D) 1696. - Yves Bléjaz : 1696-1697 (D). - François Roger : 1697-1700 (R), docteur en théologie. - François le Lezour : 1700-1728 (R). - Jacques Ansquer : 1728-1760 (R), directeur des Ursulines de Guingamp. - Pierre le Pennec : 1760-1769 (D). - Marc-Antoine L'Ollivier : 1769-1771 (D), curé à Guingamp. - François le Bail : 1771-1775 (R). - Jean le Ponein : 1775-1790, directeur des Hospitalières de Guingamp.

TROGUERY : Noble Guillaume-Gabriel Cillart de la Villeneuve : (R) 1703. - Fabien le Tinevez : 1703-?. - Yves Daniel : (R) 1725. - Louis le Rumeur : 1725-1727 (R). - Yves le Chaffotec : 1727-?, recteur de Lanmérin. - Yves Feunten : (D) 1778. - Guillaume-Gilles le Béaudour : 1778-1780 (R). - Guillaume le Roux : 1783-1790, recteur de Loguivy-les-Lannion.